

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 31.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrees ou par bons sur la poste.

JEUDI, 29 JUILLET 1880

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

UNE GRAVE QUESTION

Nous sommes heureux de voir que les journaux qui ont critiqué notre article sur l'élection de Berthier, ont respecté nos motifs, à l'exception naturellement du *Canadien* qui, cependant, ne nous a pas insulté autant que nous nous y attendions sur cette question.

Un dernier mot.

Nous prions nos lecteurs et nos confrères de croire que nous ne nions pas aux membres du clergé le droit d'exercer leurs droits politiques comme citoyens ni de condamner comme ministres de la religion ce qui est condamnable en politique, conformément aux règles qui leur ont été tracées par Mgr Conroy et par les évêques dans leur circulaire du 11 octobre 1877.

Maintenant le St-Siège et les évêques ont-ils déclaré que lorsque les prêtres ne se soumettraient pas à ces règles et qu'ils feraient perdre à un candidat son élection, en allant, comme dans l'élection de Berthier, jusqu'au refus des sacrements, ce candidat n'aurait pas le droit de s'adresser aux tribunaux? S'ils l'avaient fait, nous comprendrions les reproches qu'on nous a faits, mais s'ils ne l'ont pas fait, pourquoi nous accuser de professer des principes dangereux, lorsque nous ne demandons que l'application des règles posées par les évêques eux-mêmes, afin qu'on ne soit pas obligé de s'adresser aux tribunaux.

A tous ceux qui nous critiquent et sont sincèrement catholique, nous ne demandons qu'une chose : de lire la brochure contenant l'enquête en question, et nous sommes sûrs qu'après l'avoir lue ils éprouveront ce que nous avons éprouvé et approuveront ce que nous avons dit.

Il ne s'agit pas ici, qu'on le remarque bien, de membres du clergé qui ont exercé leurs droits de citoyens, mais qui ont dénoncé, au nom de la religion, tout un parti dans un langage extraordinaire, et se sont servis des armes que l'Eglise met entre leurs mains, même du refus des sacrements, pour empêcher les électeurs de voter pour le candidat en qui ils avaient confiance.

Nous prions M. Gélinas et nos autres adversaires de ne pas oublier cela. Nous les prions aussi de se souvenir que nous n'avons pas posé de principes, mais que nous nous sommes borné à demander aux conservateurs si les autorités ecclésiastiques, n'intervenant pas et ne pouvant réparer le tort causé à un candidat et à un parti politique, ils croyaient que, dans ce cas, on ne pouvait s'adresser aux tribunaux.

Nous pourrions et nous devrions peut-être, pour expliquer et justifier notre écrit, publier quelques extraits de l'enquête, mais les faits prouvés sont si graves, si humiliants pour un catholique, que nous hésitons à le faire.

N'ayant eu d'autre but que de dire quelques vérités utiles, nous croyons avoir rempli un devoir pénible, et nous ne prendrons même pas la peine de répondre aux injures qu'on nous adressera.

L.-O. DAVID.

—Dimanche dernier a eu lieu à Montréal la bénédiction de l'hôpital Notre-Dame fondée par le Dr E.-P. Lachapelle, avec l'assistance de M. le curé Rousselot et de plusieurs autres personnes. A la semaine prochaine les détails.

LA POLITIQUE ET LE CLERGÉ

Sous le titre : *Une grave question*, notre éminent collègue, M. L.-O. David, publiait il y a quinze jours, dans ces colonnes mêmes, un article qui a fait quelque bruit. Cet article avait trait à l'intervention du clergé dans la politique. M. David y exprimait, sous sa signature, des opinions toutes personnelles, qui ne devaient engager ni le journal ni aucun de ses collaborateurs.

Un des articles essentiels de nos règlements le veut ainsi. Chacun n'est responsable que de ce qu'il a signé et le journal que de ce qui paraît sans signature.

L'OPINION PUBLIQUE est une sorte de tribune libre, et des sentiments contradictoires peuvent s'y produire dans une certaine mesure, et pourvu qu'on ne sorte pas d'une certaine sphère.

Nous croyons devoir répéter cette déclaration dans la circonstance pour la satisfaction de quelques lecteurs qui se sont émus de l'article dont il s'agit; et nous saisissons l'occasion pour déclarer en même temps nous-même que nous ne partageons pas entièrement la manière de voir de notre estimable collègue sur le sujet en question.

A notre avis, le clergé est libre de se mêler de politique à sa guise. Il est entièrement le maître de ses actions à cet égard. Comme nous le disions, il y a quelques semaines ici même, il jouit de la plénitude des droits politiques. La loi ne fait aucune distinction et ne le décrie d'aucune incapacités. Le prêtre peut, comme qui que ce soit, prendre part aux luttes, voter, être candidat, député. Rien ne l'empêche. S'il s'abstient de tout cela, c'est parcequ'il le veut bien. C'est volontairement, et pour des raisons à lui connues et auxquelles personne n'a rien à voir, qu'il y renonce.

Les choses étant ainsi, comment peut-on faire reproche à ceux des membres du clergé qui font de la politique? Ne sont-ils pas dans leur droit, et que signifie cette influence *indue* dont on parle tant? Pourquoi l'influence du prêtre serait-elle plus *indue*, plus dangereuse que celle de ces habileurs de profession qui font métier de tromper le peuple et que l'on ne songe nullement à inquiéter?

Les choses étant ainsi, en vertu de quelle jurisprudence anti-légale peut-on traduire devant les tribunaux les prêtres qui se mêlent de politique, et demander l'annulation des élections auxquelles ils auraient pris part? Mais en France même, le pays de l'impunité par excellence, on ne va pas aussi loin. On persécute la religion, mais on ne conteste pas aux religieux leurs privilèges politiques. On les attaquera plutôt dans leurs droits civils auparavant, comme le prouve la fermeture des couvents accomplie au moment même ou Mgr Freppel entre à l'Assemblée. Et en Angleterre, ce n'est pas en niant aux membres du clergé leurs droits de citoyens qu'on se venge de leur action en politique.

Que l'on juge cette action inopportune, fatale, qu'on la considère comme destinée à ruiner la religion en Canada, et qu'on le proclame. On est libre de faire ainsi. Mais qu'on veuille en appeler à la force judiciaire, au bras civil, pour violenter le clergé, c'est ce que la loi civile n'autorise pas, quoiqu'on ait dit. Et pour les catholiques la loi ecclésiastique se joint à la loi

civile, puisqu'il est formellement interdit, sous peine d'excommunication, de traduire ou de faire traduire un prêtre devant les tribunaux. C'est à l'autorité religieuse qu'on doit s'adresser si l'on croit avoir à se plaindre. Et si l'autorité religieuse n'agit pas, si elle n'accueille pas vos plaintes, c'est son affaire et non pas la nôtre, et notre devoir est de nous soumettre, et de supposer qu'elle doit mieux que nous savoir ce qu'elle a à faire et ce que l'intérêt de la religion demande. On ne saurait prétendre mieux connaître les besoins de la religion dont on en est le simple membre que ceux qui en ont la garde avec celle de nos âmes, à nous, humbles brebis du troupeau.

En face de la menace d'excommunication, il nous semble étrange qu'un catholique puisse hésiter et demander: *Que veut-on que fassent les hommes politiques qui ont à se plaindre?* Ce qu'ils voudront ou pourront, pourvu qu'ils ne soient en désaccord ni avec la loi civile ni avec la loi ecclésiastique.

M. David ayant cru pouvoir mêler le nom des organisations politiques à l'affaire, nous pouvons bien dire, sans froisser ceux de nos lecteurs qui partagent son opinion, que les conservateurs nous paraissent plus logiques en tout ceci que leurs adversaires. Les chefs conservateurs ont eu le clergé contre eux, dans le temps, et sur certaines questions. On peut même dire qu'ils ont dû leur chute de 1873 à cette influence, que ceux dont elle ne fait pas l'affaire qualifient avec mépris de *cléricale*. Ont-ils attaqué le clergé pour cela, l'ont-ils traduit devant les cours de justice! Non, ils ont courbé la tête, sans songer à entraver la liberté d'un droit qui s'exerçait contre eux.

Et Mgr Conroy, dont on invoque le nom, que l'on représente comme défavorable au parti conservateur, le parti conservateur a-t-il jamais songé à lui manquer de respect. Il ne faut pas avoir deux poids et deux mesures.

Nous croyons, pour notre part, que cette fameuse influence *indue*, inventée par les libéraux de notre province, a fait son temps, qui n'a pas été long. Dans le Haut-Canada, les deux partis laissent le clergé se mêler de politique à sa guise. Dans notre province, l'opinion protestante en grande majorité, lui accorde la même liberté. Il n'y a que les libéraux français qui aillent encore au contraire, et ils seront forcés de renoncer à leur idée. Les prêtres, (comme les ministres protestants) sont seuls juges de la manière dont ils doivent agir en politique, de la mesure et de la portée de leurs actes au point de vue de leurs intérêts personnels et de ceux de la religion. Voilà, pour nous, le résumé de la doctrine en cette matière. Nous ne voulons pas plus imposer cette manière de voir au journal que M. David n'a sans doute voulu lui imposer la sienne. L'OPINION PUBLIQUE n'a pas à se prononcer sur ce qui touche à la politique. Nous pouvons bien dire, cependant, qu'en religion, elle est catholique sans réserve et prête par conséquent à désavouer tout ce qui, dans les écrits de ses rédacteurs, ne serait pas conforme à la vraie doctrine.

A. GÉLINAS.

—Le *Gaulois* publie une généalogie tendant à montrer que Rochefort et l'empereur d'Allemagne descendent d'un ancêtre commun.

POURQUOI NOUS VOULONS UNE COALITION À QUÉBEC

Nous sommes en faveur d'une coalition aujourd'hui comme nous l'étions sous le gouvernement Joly, pour les raisons suivantes :

1o. Parce que nous croyons encore que ni le parti libéral ni le parti conservateur seul est assez fort pour résister à toutes les mauvaises influences et prendre les mesures que requiert la situation de la province de Québec ;

2o. Parce qu'un gouvernement composé des meilleurs hommes des deux partis mériterait plus la confiance et le respect dont il a tant besoin ici et à l'étranger ;

3o. Parce que les efforts réunis de nos hommes publics ne seront pas de trop pour nous empêcher de tomber dans l'union législative ;

4o. Parce qu'une coalition aurait pour effet de faire cesser des luttes personnelles et religieuses qui nous font un mal incalculable ;

5o. Parce que l'esprit de parti a fait commettre aux deux partis depuis quelques années les fautes les plus déplorables, et fait sanctionner par notre population les abus les plus dangereux.

Voilà quelques-unes des raisons qui nous font croire que la coalition est devenue une question de salut public, une question qui s'impose nécessairement à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir et à l'honneur de leur pays, de leur nationalité. Sans doute, les chefs des deux partis ne peuvent s'attendre à être approuvés par tous leurs partisans, par ceux qui sont intéressés à empêcher une coalition, mais une fois la chose faite, il en restera peu en arrière.

Si M. Chapleau songe à faire une coalition, et s'il fait à ses adversaires des propositions acceptables et honorables, il aura droit à la reconnaissance du pays.

L.-O. DAVID.

ÉCHOS

Il y aurait un beau tour à jouer à la république gambettiste, en France. Ce serait de faire rendre la votation obligatoire aux élections politiques. Il est connu que la majorité des conservateurs s'abstiennent de voter, tandis que la radicale vote en bloc. Il faudrait obliger tout le monde à se rendre aux bureaux de votation. Si la mesure était proposée, les républicains pourraient difficilement la repousser, puisqu'elle est démocratique, et en l'acceptant ils se mettraient la corde au cou.

* *

M. de Molinari vient de publier dans le *Capitaliste*, de Paris, un article des plus sympathiques au Canada, à propos de l'emprunt Wurtele. L'éminent écrivain et économiste applaudit à cette reprise de relation entre la France et son ancienne colonie, et encourage les capitalistes et industriels français à placer et à entreprendre au Canada.

M. de Molinari nous fait d'honneur de reproduire, au cour de cet article, un article que nous avons publié ici même, il y a deux mois, sur ce sujet de l'emprunt français.

* *

Il est plus que probable que si la décision de la Chambre des Communes supprimant l'obligation du serment d'office, avait eu besoin de la sanction de la reine pour avoir force de loi, cette sanction n'aurait jamais été donnée. La reine est une honnête chrétienne, et les intérêts de sa couronne lui tiennent plus à cœur qu'à ses ministres infidèles. Elle aurait compris, appelée à ratifier l'admission de M. Bradlaugh, que son devoir de croyante et le soin de l'honneur public l'empêchaient de prêter son concours, et elle l'eût refusée. M. Gladstone et sa bande eussent été forcés d'évacuer la place.

* *

M. Gaillardet, qui est un impie doux, prétend, dans sa dernière lettre au

Courrier, qu'il y a à Paris mille libres-penseurs contre un *clérical*. Il est difficile d'imaginer une assertion plus audacieuse. C'est dans le propre journal de M. Gaillardet que nous avons vu, il y a quelques mois, que les églises de Paris ne pouvaient suffire le jour de Pâques dernier, à contenir la masse des fidèles, et qu'on donna la communion depuis cinq heures du matin jusqu'à une heure après-midi. L'éminent correspondant du *Courrier* ne met pas souvent le pied à l'église, nous le comprenons, mais il vit à Paris et il lui serait facile de se renseigner avant d'affirmer.

* *

Le clergé du diocèse des Trois-Rivières fêtait, le 15 juillet, les noces d'or de prêtrise d'un de ses doyens et de ses membres les plus éminents, M. le curé Boucher, de la Rivière-du-Loup. Ce prêtre vénérable avait atteint quelque temps auparavant sa cinquantième année de prêtrise, et ses confrères ont profité de l'occasion pour lui témoigner de leur respect et de leur affection. La fête a été un succès. Mgr Lafleche télégraphia de Manitoba pour joindre ses souhaits à ceux des prêtres présents et exprimer ses regrets de ne pouvoir prendre part autrement à la démonstration.

M. le curé Boucher, malgré son grand âge et les fatigues d'une carrière sacerdotale aussi longue que bien remplie, est encore plein de vigueur, et ses paroissiens espèrent jour encore longtemps de sa présence.

* *

M. Jules Simon, au sénat français, devient de plus en plus parlementaire à l'anglaise. Cela se résume à entendre le jeu : *ôte toi de là que je m'y mette*. Bien compris, ce jeu permet de changer d'opinion quand on veut, de se contredire soi-même sans gêne, de faire la guerre perfide à ses adversaires, et de se tenir toujours dans le courant d'idées qui paraît avoir la faveur et qui peut par conséquent nous conduire au pinacle.

Pour le moment, M. Jules Simon, qui aspire à redevenir président du Conseil, ne laisse échapper aucune occasion de contredire et d'attaquer le gouvernement du jour. Pour cela, il est conservateur, catholique même lorsqu'il le faut. Il n'a plus de préjugés, en vrai politique florentin. L'expulsion des jésuites lui a fourni le thème d'une philippique remarquable contre le ministère. Bref, tel qu'il est, il ne doit pas désespérer de se faire accepter quelque jour par les conservateurs des Chambres et de revenir au pouvoir sur leur dos. Ce jour-là, il fera une belle niche à M. Gambetta. Le tour sera joué.

* *

M. Frédéric Gaillardet, qui laisse éclater toute sa satisfaction de libre-penseur et de démocrate en parlant de l'expulsion des jésuites dans une correspondance au *Courrier des Etats-Unis*, ne peut s'empêcher cependant de regretter la coïncidence de cet acte de tyrannie avec l'acte de clémence coupable du rappel des communards exilés. Pour lui, c'est une question de tactique, et il n'en parle qu'au point de vue de l'effet *fâcheux* que cela pourrait avoir pour le gouvernement persécuteur. Il n'était pas adroit de la part du ministère de se mettre ainsi dans le cas de Pilate livrant Jésus d'une main et délivrant Barrabas de l'autre.

M. Gaillardet, qui est un habile, et qui aurait préféré, dans l'intérêt de la République, qu'on eût attendu et qu'on eût mis des gants pour lever la main sur les jésuites, reproche par la même occasion au gouvernement de son cœur d'avoir lâché les Nouméens précisément pour le 14 juillet, jour où l'on voulait inaugurer la fête officielle de la France républicaine. C'était, suivant lui, une nouvelle maladresse succédant à la première. C'était prendre le rôle de Jocrisse après celui de Ponce-Pilate. Il en est résulté que la fête a été celle de la Commune, qui faisait son entrée triomphale ce jour-là, au lieu d'être celle de la république opportuniste. Fâcheux ! Fâcheux !

Après cela, M. Gaillardet est de tous

points fondé à dire que ce cabinet de maladroits n'est que toléré faute de mieux. C'est une collection de gâtes-métier qu'on conserve par crainte de pire.

* *

Les jésuites français expulsés ont trouvé refuge les uns en Espagne, les autres en Angleterre et dans les pays protestants. Ils attendront, de ces asiles, l'occasion de rentrer dans leur patrie pour lui prêter encore le secours de leur science et de leur intelligence. Cette occasion viendra certainement. On peut chasser les jésuites, mais on ne peut les empêcher de revenir. M. Freycinet et ses collègues y perdront leur latin et bien d'autres choses encore, parmi lesquelles le pouvoir, dont ils ont si grossièrement abusé. Ils avaient pourtant l'exemple de ceux qu'ils ont voulu imiter pour leur montrer l'inutilité de cette tentative. Ils passeront comme la monarchie de Louis XV, comme celle de Charles X, et les jésuites resteront. Des papes mêmes s'y sont essayé, cédant à des pressions violentes, et eux aussi ont perdu leur latin à la tâche. C'est se briser la tête contre un roc. Les jésuites, eux, sont toujours dans leur rôle. Ils ont reçu la promesse d'être sans cesse persécutés et de vaincre sans cesse la persécution.

Le châtement arrivera peut-être, pour les Dioclétiens au petit pied qui gouvernent la France, sous une forme particulièrement sensible, et plus tôt qu'il ne s'y attendent. Comme le leur a dit Mgr Freppel, ils ont eu la maladresse d'associer, aux yeux du peuple, la cause des jésuites à celle de la liberté. Cette persécution maladroite va aliéner au gouvernement une partie notable de ses amis et secour la torpeur des amis de l'ordre, qui sont la majorité, mais qui ne votent pas d'ordinaire. Ils voteront cette fois, pour protester contre ce qui vient de se passer, et l'honnête république de M. Grévy pourrait bien s'en trouver mal.

A. GÉLINAS.

VOYAGE DE KALM EN AMÉRIQUE

La septième livraison des "Mémoires de la Société Historique de Montréal" contient l'analyse et la traduction du voyage de Kalm, savant Suédois qui vint en Amérique pour faire des études scientifiques et y passa trois ans.

Kalm a tout vu, tout étudié, et la lecture de ses impressions de voyage est des plus intéressantes. Nous devons à la plume élégante et à l'esprit judicieux de M. L.-W. Marchand, greffier de la Cour d'Appel de Montréal, l'analyse et la traduction de cet ouvrage important que nous ferons mieux connaître à nos lecteurs la semaine prochaine.

CAUSERIE

FAITE PAR M. BOURASSA, A LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE LOURDES, A MONTRÉAL, LE 22 JUIN DERNIER.

Les auteurs de livres et de travaux destinés à servir quelques-uns des intérêts du public ; les fondateurs de journaux, dont le besoin se faisait sentir, mettent d'ordinaire une préface, publient un prospectus, pour exposer confidentiellement au lecteur les circonstances qui ont conduit à la création de leur œuvre. J'ai eu l'idée de faire aussi mon discours préliminaire avant de livrer au public ces surfaces historiques, décorées de sujets mystiques d'un caractère un peu étrange pour ceux qui ne sont pas familiers avec l'art décoratif religieux, surtout celui du passé.

Comme c'est l'usage dans ces occasions, l'auteur, en parlant du produit de sa pensée, sera bien obligé de toucher à quelques détails de son existence qui ne peuvent pas être entièrement dégagés d'une œuvre intimement liée à sa manière d'être et de sentir. C'est pour cela qu'il s'est cru obligé de limiter le nombre de ses auditeurs : les choissant surtout dans le cercle de ses amis, ou parmi les personnes dont

il connaissait parfaitement les goûts pour les choses d'art, et pour tout ce qui peut contribuer à étendre ici les limites du domaine où s'exerce les forces variées de l'intelligence.

Je devais bien aussi une réparation à ceux qui m'ont toujours voulu du bien, et que j'avais priés, dès le commencement de cette entreprise, de ne pas demander à voir mes travaux. Ils avaient compris qu'un travail de longue haleine, qui demande du recueillement et de la suite dans les idées, ne peut se poursuivre sous les yeux des curieux ; tous ont bien voulu m'aider par leur délicatesse à maintenir les rigueurs de la consigne établie, et je les remercie aujourd'hui de m'avoir donné ce nouveau témoignage de leur bienveillance.

Je n'ai jamais trop compris pourquoi tant de gens mettent les peintres en dehors des règles de la discrétion, et se croient le droit de venir regarder à tout instant par dessus leur épaule, pour voir ce qu'ils font : depuis quatre ans que l'on me donne l'occasion de méditer sur ce sujet, je n'ai pas encore trouvé de solution au problème.

Je l'abandonne donc à de plus clairvoyants que moi, et je passe à ma préface.

I

Il y avait déjà dix à douze ans que j'étais revenu d'Europe, après des études poursuivies un peu à l'aventure, et une récolte surabondante de rêves et d'espérances plus ou moins irréalisables ; et je n'avais encore à peu près rien fait : deux ou trois toiles d'église que j'ai perdues de vue, un certain nombre de portraits peu rémunératifs, exécutés à la dérobée, dont plusieurs péchaient par le modèle qui leur avait servi d'exemple ; voilà tout.

On fit bien courir le bruit, durant cette période de temps, que j'avais illustré une pompe à incendie destinée au faubourg Québec : j'eus beau m'en défendre alors, on persista à m'en faire grand honneur. Je ne sais si l'on ne me garde pas encore, quelque part, cette gloire usurpée.

On m'offrit bien aussi, vers le même temps, de faire la vignette et le blason — le blason faux encore — sur des voitures de gala. Je résistai impertinemment, même à l'occasion d'un landau qu'on voulait présenter à Monseigneur de Montréal ; on me disait que c'était encore là de l'art religieux ! Devant cette résistance inexplicable plusieurs conclurent que j'avais des rentes, et que je ne ferais jamais rien.

Chose singulière, et qui influa sans doute sur ma vocation de portraitiste, c'est qu'on ne me demanda d'abord qu'à peindre des morts. Je débutai par le deuil. On m'apportait l'ombre de parents chéris, déçédés depuis longtemps, dont les traits étaient déjà à moitié éteints sur de vieilles tablettes daguerriennes, et l'on me demandait de leur rendre la vie. Les vivants n'osaient pas se risquer sous mon pinceau novice ; ou bien, ils s'égarèrent par excès de confiance en me demandant de ressusciter les morts. Ce qui est certain, c'est que je ne fis pas un seul miracle : je n'avais pas ce don là.

Le portrait, pour les débutants, est souvent un écueil fatal ; il est ce qu'était la saignée autrefois pour les novices d'Esculapes : rien n'était plus facile, paraît-il, que de manquer la veine. Or, une veine manquée, le malade n'en revenait que mieux, sans doute, mais le jeune praticien était coulé, mort-né.

Je sentis un moment que le même sort allait m'arriver : j'avais manqué ma veine.

Jusqu'alors le portrait avait été le seul gagne-pain du peintre en ce pays ; mais, depuis l'invasion des photographes dans le domaine de l'art, ce gagne-pain ne pouvait plus même porter ce nom modeste.

Je passe ici un gros chapitre de petites misères.

Je voyais donc devant moi s'ouvrir un désert aride, plein de vague, où il m'était impossible d'apercevoir dans les brumes du lointain la moindre petite oasis. Pendant un temps, je me mis à chercher des sentiers neufs, d'autres vocations ; je ne savais où dépenser mon acquit, à quel exercice



LA NOUVELLE ÈRE DES CHEMINS DE FER

mettre ma machine déraillée. J'essayai de l'enseignement.

J'eus l'idée (désintéressée, je vous l'assure,) de greffer sur une institution soutenue par le gouvernement une simple école de dessin. Après un an de travail, on me fit demander de la capitale : " Si j'étais rouge !... "

Ceci est de l'histoire ; j'en parle sans amertume, seulement pour prévenir les artistes qu'ils aient à mettre parmi les obstacles imprévus de leur avenir des choses très amusantes.

Comme je pris quelque temps pour répondre à une question qui intéressait à un si haut point l'enseignement du dessin, l'époque de la réouverture de l'école passa et ne revint plus.

C'est pour le coup qu'il y avait un peu là dedans de la fuite à Papineau, car enfin ma couleur n'a jamais été violente en politique, pas plus qu'en peinture.

Oh ! alors, je perdis mon chemin, j'eus l'envie de me sauver, de me précipiter, de me suicider au fond de l'industrie, d'aller exploiter de sombres forêts.

Puis, tout à coup " la faim, sans doute, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense, quelque diable aussi me poussant, " j'allai m'arrêter dans le champ de de la littérature. Oh ! comme le pauvre âne de Lafontaine, je n'en pris pas plus que " la largeur de ma langue, " mais c'était encore trop.

Enfin, j'étais peut-être à la veille de faire des vers et de commettre bien d'autres péchés, quand la Providence me fit rencontrer monsieur l'abbé Rousselot, ce constructeur d'asiles et d'hospices, cet infatigable pêcheur d'âmes et d'infortunes. Il achevait alors les constructions de Nazareth, où il avait déjà installé ses salles d'asiles, et où il voulait encore recueillir de pauvres petits deshérités de la terre. Il cherchait, juste au moment où je me trouvais sur son chemin, le peintre providentiel qui lui décorerait providentiellement la chapelle de l'établissement.

Un ange m'avait conduit à lui, comme cela se voit quelquefois dans la vie des saints. — Ici, ce n'est pas moi qui étais le saint, bien entendu. — Le ciel nous avait préparés l'un pour l'autre : Monsieur le Curé, pour bâtir des hospices, moi, pour entrer dedans. Enfin, j'étais sa trouvaille, et il m'apportait ma vocation, tant cherchée ! tant attendue ! Au moins, je me l'imaginai. Car, outre les grandes vocations qui poussent irrévocablement certains hommes vers les carrières pour lesquelles ils ont reçu les aptitudes, il y a encore des inclinations, des instincts, des forces physiques, des nécessités de circonstances qui déterminent ces hommes à faire choix d'un exercice particulier de ces facultés. Ainsi, tous les musiciens pourraient toucher et même briser du piano ; mais, fort heureusement pour nous, il y en a qui préfèrent le violon, d'autres la flûte, d'autres le trombone, etc. Cela a permis de créer l'orchestre.

En peinture, il en est de même : il y a les peintres de paysage, de marine, de fleurs, d'intérieurs, de batailles, de bambochades, de nature morte ; il y a même aujourd'hui des peintres de choses fugitives, vagues, indéterminées de forme et de couleur : ce sont les impressionnistes. Eh bien, les impressionnistes même, croiraient avoir perdu leur chemin dans la vie, si dans, ce qu'ils produisent l'on allait découvrir quelque chose de défini, de tangible, de naturel enfin.

Telle est la loi impérieuse des vocations espèces ; ou, si vous le préférez, des espèces de vocations.

Donc, monsieur l'abbé Rousselot, on m'offrant à peindre des murs, des plafonds, un ensemble de grandes surfaces, où la pensée et le pinceau peuvent courir sans gêne, sans trop de petits soins et de monotonie de travail, m'avait apporté mon instrument sympathique, mon violon, à moi.

Je m'en emparai avec empressement. Et, un mois après, je commençais ma tâche, presque sans préparation, avec un rapin et un peintre en bâtiment pour aides.

Les conditions de l'entreprise ne me permettaient pas de prendre trop d'aises.

M. le curé Rousselot est impatient : — je ne le dirais pas, si ce petit défaut ne lui faisait pas produire tant d'œuvres de bien. Il m'accordait quelques mois pour accomplir tout le travail. J'en pris à peu près vingt-deux : sur ce nombre, il y en avait bien au moins douze de volés à Monsieur le Curé ! Mais il m'a volontiers pardonné, parce que c'est bien tout ce que je lui avais pris durant l'entreprise. La charité prête peu au vol.

Je supprime ici un second gros chapitre de petites misères.

II

Cette première épreuve de ma vocation avait été un peu rude. Le métier de la peinture murale n'est pas tout rose ; il l'est moins ici qu'ailleurs. La précipitation, l'ardeur fiévreuse avec lesquelles j'avais exécuté mon travail, m'avaient presque épuisé ; je partis pour la campagne, moitié désespéré, avec un déficit dans la caisse ; rapportant, d'ailleurs, dans mon sens artistique une faible satisfaction de cette œuvre de galérien.

Pendant quinze jours, je boudai mon étoile, Nazareth, et même Monsieur le Curé ; je fus poursuivi par l'idée de fixer pour toujours ma vie dans ces champs pleins de tranquillité, de sève et de pur bonheur, que je n'aurais jamais dû quitter, quand j'appris, par je ne sais plus quelle voie fatale, qu'on formait le projet d'élever un nouveau sanctuaire à Montréal, tout près, mais tout près de l'endroit que j'habite...

— Tiens ! me dis-je tout à coup, mais c'est monotone la campagne ; toujours de l'herbe qui pousse, le même soleil qui se lève, et des horizons de clôtures grises. Si j'allais, par manière de passe temps, m'amuser à broder quelque chose au sujet de cette future chapelle. Une église bâtie en vue du décor, où, à l'aide d'une lumière favorable, on pourrait tout harmoniser, peinture, sculpture, architecture ; voilà qui serait une chose heureuse ! Alors, à la faveur de tous ces travaux, je pourrais former un certain nombre d'élèves dans les différentes applications de l'art du dessin, comme on le faisait dans les grandes entreprises des siècles passés ; j'aurais bientôt sous la main une pépinière d'aides habiles, et nous pourrions couvrir le Canada de monuments sublimes ! Il naîtrait ainsi une véritable école nationale, une école base, formée aux immortelles sources du beau : le culte de la divinité, dont elle garderait le caractère de grandeur et de dignité, dans tous ses produits les plus variés !...

— Vous le voyez, l'histoire naïve de Pérette et du pot au lait se répète ; je suis persuadé que cette Pérette était des nôtres ; elle était artiste par le caractère, au moins.

Mon imagination ne s'en mit pas moins à chevaucher sur ce nouveau chemin de traverse ; de cette nouvelle effervescence d'idées et d'espérance sortit un plan d'église ; et, ce qui est le plus étonnant, c'est que ce plan fut accepté, car il y en avait au concours qui valaient mieux, j'en suis sûr. Les gens qui courent des aventures, ont quelquefois de ces succès imprévus. Je fus moi-même si surpris du mien que je me mis de suite à m'en mordre les pouces, persuadé que ce résultat inespéré cachait quelques grosses catastrophes.

Si quelqu'un de ceux qui se sont crus frustrés dans le choix du plan de ce monument, m'en a gardé rancune, qu'il veuille bien me pardonner aujourd'hui : s'il savait comme je m'en suis repenti !

III

Les travaux de construction commencent bientôt sous la direction d'un architecte de réputation, de Montréal, qui voulut bien s'en charger. Je ne me sentais pas l'expérience nécessaire pour assumer une pareille responsabilité.

L'œuvre n'était pas encore très élevée que les éléments se mirent contre nous. Une pluie diluvienne de l'automne, poussée par un vent terrible du nord-est, s'abattit sur les murs, et, pendant trois jours consécutifs, elle les battit si bien en brèche que la brèche se fit.

Oh ! alors, terrible complication ! La

faute fut jetée sur celui-ci, sur celui-là ; de celui-ci à celui-là ; c'était un vrai jeu de balle. Au fond, c'est peut-être le nord-est qui était le seul coupable, et l'on aurait pu ne s'en prendre qu'à lui ; d'autant mieux qu'il ne s'en défendait pas, lui.

Bref, la brouille se mit partout ; entrepreneur, architectes, promoteur de l'œuvre, tous prirent congé les uns des autres dans des formes variées, et je restai seul, (avec le nord-est) chargé de la responsabilité des travaux.

— Eh bien, pensai-je, pour un homme qui en avait eu trop de Nazareth, me voilà bien pris !

Durant trois mois, régulièrement toutes les nuits, je m'éveillais en entendant un mur s'écrouler ; et je regrettais de ne pas être dessous. J'aurais voulu, moi aussi, me brouiller avec M. Lenoir ; mais, impossible : tous mes projets d'hostilité et de fuite, toutes mes conjurations ourdies dans les ténèbres, s'évanouissaient régulièrement le matin, devant la figure souriante, toujours pleine d'enthousiasme et d'une confiance désespérante, de l'infatigable abbé.

J'étais irrévocablement grippé par mon mauvais génie ; et cette fois pour longtemps.

Il n'y avait plus qu'à obéir ; je me résignai, et je me rattachai au programme fantastique que je m'étais tracé à la campagne, malgré toutes les mésaventures imprévues que je voyais maintenant surgir devant sa réalisation.

— Le ciel m'aidera, me dis-je, puisque c'est lui qui l'a voulu. Et puis, je trouverai peut-être grâce devant la partie bienveillante et instruite de mes compatriotes, s'il ne m'arrive pas d'atteindre à cette perfection que chacun rêve dans les œuvres d'art. On aura peut-être égard aux conditions défavorables dans lesquelles s'opèrera cette entreprise, et aux intentions sincères et désintéressées, je crois, qui me guideront pendant son accomplissement.

Après ce discours bien senti, j'entrai résolument dans ma nouvelle galère.

Je pris à mon atelier quelques enfants qui se présentaient comme apprentis, et, pendant que je m'occupais des détails de la construction, je les formais au dessin. A l'aide de ce noviciat dont je ne pouvais pas encore apprécier les promesses, j'entrepris de faire tout exécuter ce qui devait servir à l'ameublement et à la décoration de l'édifice : colonnes, chapiteaux, autels, boiserie sculptées, ornements en ciment et en peintures, statues et tableaux. Ayant ainsi sous la main des travaux variés, et dont l'exécution exigeait des capacités de diverses espèces et à divers degrés, je pus mettre de suite tout mon personnel sur le chantier ; donner à chacun un salaire suffisant pour alléger leurs parents du fardeau de leurs études.

Chacun avait une tâche proportionnée à ses forces, et, celle-ci accomplie, il pouvait passer à une supérieure. C'est ainsi que quelques-uns ont pu s'avancer, depuis les simples ornements plaqués jusqu'à l'exécution de la figure. J'avais voulu, même dans l'arrangement du plan général du décor, introduire une gradation déterminée de difficultés, pour favoriser davantage cet acheminement de l'élève vers l'exécution des parties les plus importantes de l'œuvre : ainsi, après les ornements simplement contournés, il a pris les reliefs, puis la figure humaine en grisaille, après, des têtes en couleurs, ensuite, des figures entières en couleur. J'en ai même mis quelques-unes qui se répètent à certains endroits, les anges des pendants, par exemple, et des petites têtes d'ornements placées dans les doubleaux — afin que l'élève, dans le travail d'une seconde, ou d'une troisième copie du même sujet put profiter de l'expérience acquise dans l'exécution de la première qui lui avait servi d'étude.

Je confiais à ceux qui étaient à peu près d'égale force, des tâches indiennes ; ils les accomplissaient d'ordinaire avec émulation, et je découvrais chez eux celui qui avait davantage la volonté où le pouvoir de monter.

Tout ce qui se voit dans cette chapelle a été accompli de cette manière. Si mes

élèves n'ont pas exécuté le tout sur mes dessins, ils ont au moins mis la main à tout. Les plus habiles n'ont pu, dans le cours d'une seule entreprise, me rendre de grands services dans le travail de mes tableaux ; et même, il faut bien l'avouer, dans bien des cas, leur collaboration m'occasionnait un surcroît de difficultés ; car il leur aurait fallu préalablement donner plus de temps à l'étude de la figure, surtout d'après nature. Mais je ne doute pas, que, dans le cours d'une seconde, ils ne fussent arrivés à interpréter d'une manière fort satisfaisante toute composition de grands maîtres. Dans tous les cas, tous ont acquis de l'habileté en quelque chose, et ils trouvent à faire aujourd'hui des travaux proportionnés à leurs forces.

Pour quelques-uns la carrière est à peu près ouverte : M. Hébert, l'élève sculpteur qui a fait sur mes dessins les bas reliefs de l'autel et une partie des ornements en bois et en ciment de l'intérieur, m'a aussi été d'un grand secours dans l'exécution de la statue qui occupe la niche de l'abside du chœur. Il a ouvert dernièrement un atelier où des commandes sérieuses lui arrivent déjà tous les jours.

Eh bien, si un des articles de ce programme improvisé dans un rêve, n'est pas tout à fait réalisé, je veux dire la fondation de l'école d'art par la pratique, par la production de l'œuvre même ; il y a au moins, ici, la preuve que la chose est non-seulement possible, mais qu'elle est la seule véritablement efficace dans les conditions de notre société.

L'histoire de l'Art n'a qu'un enseignement sur ce sujet. La vraie école a été, dans tous les temps, l'atelier et l'œuvre du maître ; c'est-à-dire l'enseignement avec la pratique ; la science acquise avec l'expérience ; le talent et le caractère éprouvés par la tâche de tous les jours ; la carrière ouverte sous l'œil rigoureux du patron, poursuivie à côté de lui dans de grands travaux publics, et continuée, après lui, avec les traditions et l'esprit de suite d'une véritable et puissante famille.

Voilà la source véritablement féconde et vigoureuse d'où sont sorties ces puissantes écoles de Siègne, de Florence, de Pérouse, de Milan, de Rome et de Venise.

On a, de temps à autre, la velléité d'étudier la situation de l'Art dans notre pays, et de chercher les moyens d'en développer la culture ; on demande de faire des discours sur ce sujet comme sur tant d'autres, et il n'y a guère que l'art de parler qui y gagne quelque chose. On m'en demandait justement un dernièrement. Eh bien, voici mon discours : Commandez aux artistes de grands, de nobles travaux, dignes d'intéresser une nation, dignes de l'ambition et des sacrifices de ceux que l'on nomme les maîtres, et les chefs-d'œuvre ne se feront pas longtemps attendre. C'est tout

IV

J'ai dit qu'un des objets que j'avais eu en vue en donnant les plans de cette chapelle, avait été, d'abord, d'avoir un vaisseau pourvu de jours et de surfaces disposées de manière à favoriser l'harmonie générale du décor et de l'architecture.

Eclairer un édifice, n'est pas faire une chose indifférente à son effet. Les formes et les couleurs ne nous sont révélées en définitive que par la lumière. — " La nuit, tous les chats sont gris. " — Sous cette expression vulgaire n'y a-t-il pas une vérité connue de tout le monde ? et cependant, on fait ici bien peu de cas du soleil dans la construction des édifices publics, en général.

Dans la plupart, les jours, placés trop bas, éblouissent la vue, sans lui communiquer l'impression, lui faire sentir la beauté des formes de l'architecture. Rien ne se dessine nettement, rien ne se révèle dans sa valeur : ni les tableaux, ni les reliefs, ni même les grandes lignes du monument. Que de chats gris l'on a dans nos églises, à la place de saints que l'on croyait avoir !

Car c'est surtout dans nos églises que les vices d'un mauvais éclairage se font le plus souvent sentir ; et une des causes les plus fréquentes de ces vices, c'est le désac-

cord entre l'intérieur et l'extérieur de ces édifices : sous ce rapport, nos vieux sanctuaires valaient mieux que la plupart de ceux que nous édifions aujourd'hui. Une fois les quatre murs de l'œuvre debout, on jette dessus un grand toit unique qui les saisit comme un éteignoir, et l'on se croit ensuite tout permis à l'intérieur. On élève trois nefs ; je crois même qu'on est allé jusqu'à cinq : la grande, la plus importante, va s'établir, comme elle le peut, dans les combles, à la manière des boîtes ; puis on passe des couloirs là où c'est commode, autour du sanctuaire, d'habitude ; puis on suspend des tribunes à un bout ou à un autre, quelquefois partout. Et le plus souvent, rien de tout cela n'avait été prévu, quand on élevait les murs.

Quand le tout est achevé, surviennent les besoins ou les envies supplémentaires : il faut des tableaux, des statues, etc. Il y a de ces bons curés dont le zèle ne doute de rien. On a beau leur dire : mais cher monsieur l'abbé, il ne vous arrivera jamais un rayon là-dessus ; ce local est un puits !

— On en fera venir, monsieur l'artiste, en coupant ceci, en trouant cela.

— Mais, vous avez trois cloisons à percer, et vous êtes à trente pieds du jour : la lumière ne se transporte pas comme l'eau, par des boyaux.

— On mettra du blanc ici, des réflecteurs là ; vous verrez, vous verrez.

Et les tableaux et les statues finissent par être placés ; on les paye, mais qui les voit ?

Voyons, mais l'Art n'est pourtant pas à gaspiller dans notre pays pour qu'on s'en serve ainsi sans résultat. *

Encore une fois, pour que la peinture arrive à produire sur le spectateur le charme d'une complète illusion, il faut bien l'établir dans les conditions les plus favorables à sa puissance. Alors, le peintre est maître de tous les moyens et de toutes les ressources du métier.

Ces conditions, je crois les avoir obtenues ici à un degré suffisant pour favoriser le travail du décor ; et s'il produit quelque impression désagréable, il faut en chercher la cause ailleurs.

V

Un autre objet que je voulais atteindre, c'était une union harmonique entre le tableau et l'ornementation ; les établir dans le rapport qui existe, en musique, entre la mélodie et son accompagnement.

Il est d'usage, en Europe, dans ces sortes de travaux, de diviser la tâche entre un décorateur et un peintre de figures, ou même entre plusieurs. Et chacun s'en trouve encore assez : j'en sais quelque chose.

Mais il en résulte souvent un désaccord dans l'effet d'ensemble, qui est toujours au détriment du tableau. Ces collaborateurs ont d'ordinaire des manières de voir et de sentir, des tempéraments artistiques différents qui peuvent rarement se fondre ensemble. Puis, dans ce mariage de la peinture avec l'architecture, il y a encore des exigences réciproques, de ces ménagements nécessaires que plusieurs ouvriers ne peuvent pas toujours observer. C'est déjà beaucoup, quand ces messieurs peuvent se ménager entre eux.

Les physiiciens connaissent la propriété qu'ont certaines couleurs de se pousser en avant ou en arrière, selon leur nature, quand on les juxtapose : l'intensité des unes les approche, et la légèreté des autres les fait fuir. Ceci est de la science exacte, les mathématiques de la couleur ; il n'est pas permis de l'ignorer dans la décoration d'un intérieur. Si l'on mettait, par exemple, dans cette chapelle, ainsi qu'on l'a pratiqué souvent, des tons puissants ci et là, surtout dans les parties extrêmes, et d'autres plus légers, plus fuy-

* Je dois répondre ici, d'avance, à ceux qui pourraient croire que je fais allusion à quelque estimable curé de ma connaissance, que cela n'est pas venu à ma pensée : je signale simplement un fait fréquent dans la carrière des curés constructeurs de ce pays. Quant à l'interlocuteur de mon dialogue, je ne le connais pas : c'est un curé possible, probable même, qui habite peut-être plusieurs endroits à la fois.

ants, dans les espaces intermédiaires ; les plus puissants se précipiteraient sur les plus faibles, comme cela se voit, d'ailleurs, dans beaucoup d'autres choses. L'on détruirait l'effet naturel de la perspective, et l'on rapetisserait par conséquent les proportions déjà exigües de ce vaisseau ; ce qui est un résultat peu désirable, même dans un grand édifice.

C'était donc pour conserver à cette œuvre plus d'homogénéité que j'ai voulu en garder l'exécution tout entière.

Elle a, sans doute, perdu en perfections de détails, mais peut-être que les hommes de l'art trouveront une compensation dans son effet d'ensemble.

Voici comment j'ai procédé pour arriver à cet effet.

Vous me permettrez, Mesdames et Messieurs, ces quelques détails techniques, un peu secs, mais qui peuvent être utiles à juger d'autres travaux du même genre.

J'avais dans les matériaux de la construction, deux tons donnés, qu'il me fallait subir : la couleur du marbre des piliers, et celle de leurs chapiteaux en pierre de Caen ; c'était la base du problème à résoudre, la base harmonique de toute l'œuvre. J'ai reporté ces tons dans toutes les parties de l'édifice, et j'ai établi mes accords dessus. Toutes les couleurs plus vives qui sont entrées ensuite, comme complément décoratif et encadrement des sujets bibliques, ont été distribuées d'après le même système d'équilibre constant. Celles qui ont été mises dans une partie du vaisseau, se retrouvent dans l'autre, toujours pour ne pas entraver les effets de la perspective aérienne.

J'ai même voulu appliquer jusque dans l'ensemble des tableaux cette règle d'équilibre des couleurs, quoique avec moins de rigueur, cependant ; cela vous expliquera la répétition de certains tons de draperies, interjetés à espaces presque réguliers, dans les sujets qui se correspondent. C'est aussi la même idée qui m'a fait adopter ce ciel uniforme, qui fera le fond du paysage continu, destiné à remplir cette suite d'arcades tracées sur le pourtour de la chapelle.

C'est encore pour le même motif que j'ai représenté toutes les scènes bibliques qui occupent les voûtes, sur des fonds plats, simplement enrichis d'or ou de figures architecturales ; les développant sur un seul plan, à la manière des bas-reliefs ; les dégageant, d'ailleurs, de tous accessoires superflus. C'était la méthode observée chez les Grecs, et c'est incontestablement la plus judicieuse. Le sujet traité ainsi est facile à lire ; il ne brise pas l'unité de l'architecture par de grandes trouées ou se déroulent, dans des perspectives improbables, de vastes sujets qui se tiennent mal en l'air ; il ne perd pas son caractère décoratif, il ne rejette pas l'œil et la pensée en dehors du monument qu'il est appelé, non pas à faire oublier, mais à orner.

Au dix-huitième siècle, en Italie surtout, les peintres en étaient arrivés à supprimer l'œuvre de l'architecte. Leurs compositions envahissaient tout : les anges, les saints, et même les diables se croyaient tout permis. Passe pour ces derniers. On en voyait grimpés partout : à la faveur de nuages et d'ombres jetées sur les corniches, les archivoltes, les doubleaux, et même les chapiteaux, on parvenait à développer une scène à travers tout une voûte. On élevait même, au moyen d'une science de perspective très méritoire, sans doute, des édifices fantastique pardessus l'édifice réel ; et, à l'aide de ces magies chinoises qui ont ébloui bien des experts, on réduisait à néant un vaste édifice. Le simple sens commun nous dit que cela ne peut être l'objet de l'art décoratif.

VI

Voici maintenant quel système j'ai suivi pour établir l'union convenable et harmonieuse entre l'ornement et le tableau.

Le sujet historique ou mystique introduit dans une décoration comme celle-ci, n'est pas un simple ornement, un objet mis là pour ajouter tout simplement au plaisir des yeux : c'est un enseignement,

une chose qui doit parler à l'esprit et au sentiment, et servir de complément au culte. Par conséquent, il est essentiel de laisser à ce langage toute sa valeur d'expression, toute sa lucidité.

Vous avez entendu, dans ces belles partitions de Heydn, de Bethoven ou de Gounod, ces divines mélodies s'élever gravement dans l'espace, comme des choses du ciel, puis se poursuivre sur une modulation simple, pure, tout aérienne, au-dessus d'une harmonie compacte et bien rythmée, murmurée par un grand chœur de voix et d'instruments. Et cela vous a saisi, vous a pétrifié d'émotion. Et pourquoi ? Parce que vous sentiez là un équilibre parfait, dans cette gravitation harmonieuse et successive d'accords vers cette mélodie céleste, unique : accord, gravitation, équilibre, principes universels d'existence et d'harmonie dans l'œuvre du créateur, principes constants du beau dans toute œuvre humaine ! On peut, sans doute, tirer de ces principes universels une variété infinie d'effets ; mais, en dehors d'eux, il n'y a que le cahos.

Vous avez peut-être vu quelquefois, au bord de la mer, à l'heure où le soleil va disparaître, de légères voiles blanches parsemant l'horizon : elles vous intéressaient, parce qu'elles portaient des hommes, vos semblables, ou quelqu'un qui vous était particulièrement cher ; elles étaient bien petites et la mer immense : mais au-delà de ces demi-teintes du soir qui voilent déjà, à cette heure, le rivage ; sous les derniers rayons de lumière qui meurent dans le lointain, vous suiviez leur course, leurs évolutions, chaque bercement que leur imprimaient les ondulations de l'océan ; c'était encore la dernière chose qui retenait votre regard, quand la nuit était venue. Eh bien, par quel mystère de la nature pouviez-vous garder cette vision, claire, lucide, d'un objet si petit dans cette immensité d'espace ? C'est que, audessus de cette grande scène à demi enveloppée dans les voiles du soir, il surnageait un rayon, et que ce rayon illuminait seulement l'objet qui vous intéressait surtout dans l'espace.

Voilà pour moi les modèles qui doivent servir à l'art décoratif religieux et lui révéler la règle rigoureuse qui doit le régir. Puisque cet art doit être un enseignement, une invitation à l'adoration, encore une fois, que la pensée s'en dégage claire et puissante, que le tableau prenne par conséquent sa légitime préséance, et, dans le tableau, que ce soit la figure humaine, idéalisée ou sanctifiée pour attirer tout l'intérêt, puisque c'est elle seule qui doit parler.

C'est la règle que j'ai essayé d'appliquer dans cette œuvre de Notre-Dame de Lourdes, avec plus ou moins de succès. J'ai jeté un voile sur tout ce qui entoure les sujets bibliques ou historiques ; quelque vives que soient les couleurs qui entrent dans l'ornementation, elles subissent toutes l'action d'un repoussoir invisible, placé dans chaque tableau.

Car, dans aucune partie de cette décoration ne se trouve de lumières plus vives, d'ombres plus accentuées et de couleurs plus intenses que celles qui ont servi à peindre les tableaux.

Dans l'art décoratif du moyen-âge, l'ornementation s'alliait bien aux divers styles de l'architecture de l'époque, mais elle n'aidait pas toujours à l'effet des peintures historiques qu'on y introduisait ; si ce n'est quand les sujets étaient sur des fonds d'or, ou quand les ornements occupaient peu d'espace. Les ornemanistes de ces temps, pour faire contre-poids à l'éblouissement que produisait la surabondance de couleurs vives jetées dans les grandes verrières gothiques, s'étaient habitués à rependre dans les autres parties du décor des édifices les teintes les plus brillantes. C'était judicieux, parce que c'était un besoin de l'accord. Mais, quand les représentations de sujets bibliques vinrent envahir les grands édifices, les maîtres s'apercevant peu à peu, en devenant plus habiles coloristes, que cette fantasmagorie de tons éclatants éclipsait leurs peintures, cherchèrent à s'y soustraire.

Ils n'y réussirent malheureusement que trop ! Il y avait pourtant beaucoup à con-

server dans cette magie de l'art décoratif au moyen-âge ; et les artistes sont tombés depuis dans de bien grands écarts de goût !

Mais ne faisons pas trop la leçon à nos devanciers ; car il est possible qu'en poursuivant, de mon côté, l'application constante d'un système particulier dans un travail aussi prolongé et compliqué, j'aie quelquefois dépassé le but. C'est le danger que l'on court, en accomplissant une œuvre d'après une théorie rigoureuse, surtout quand on n'a pas la liberté de retoucher, aux heures propices, le travail accompli, et que ce travail se trouve, une fois les échafauds enlevés, exposé sous d'autres points de vue, et dans des conditions différentes de lumière.

Ainsi, quelques connaisseurs trouveront sans doute, par-ci par-là, des traits trop accentués dans certains groupes de figures, des touches dont l'énergie pourrait être légèrement tempérée, et autres choses encore.

Je suis de leur avis, avant de le connaître, et si je n'avais pas, comme tant d'auteurs et de papas, quelques faiblesses pour l'œuvre de mes amours, je dirais à mes plus intimes en quoi ma nouvelle famille me cause encore de petits désagréments.

(La fin au prochain numéro.)

LES JÉSUITES AU HAVRE

Nous empruntons le récit suivant à un journal français :

Cinquante membres de la Société de Jésus, chassés du noviciat de Château-Goutier, arrivaient vendredi soir au Havre, par le bateau de Caen.

Dès que le navire se fut approché de la jetée, un groupe nombreux d'individus, paraissant obéir à quelques meneurs, se mit à proférer les paroles les plus injurieuses pour les ecclésiastiques qui couvraient le pont du navire. On n'entendait que ces mots : *Quelles guenilles ! Les cochons ! Il faut les f... à l'eau !*

Le colonel du 119^e de ligne, qui était en promenade par hasard sur la jetée, en voyant les dispositions peu rassurantes de quelques-unes de ces personnes, obéit à son devoir de militaire et d'homme de cœur. Il suivit la foule, disposé à prêter son appui aux religieux, dans le cas où ils seraient attaqués ou injuriés.

Quand les religieux furent débarqués, monsieur le colonel du 119^e de ligne serra la main à quelques-uns d'entre eux.

Ce témoignage de sympathie eut le don d'exaspérer les manifestants radicaux, ils prirent le colonel à partie et s'attachèrent à ses pas.

Le colonel, serré de près, ne pouvant ni avancer ni reculer, invita la police et la gendarmerie à lui frayer un passage.

La foule s'écarta, mais se massa immédiatement derrière lui, elle l'escorta dans la rue de Paris, se grossissant sans cesse.

Alors, les citoyens, se voyant en force, commencèrent à crier : *« Vive la République ! A bas les jésuites ! »* La *Marseillaise* est hurlée, et comme cela ne suffit pas, comme il faut absolument donner à cette manifestation son véritable caractère, l'insulte à un officier supérieur, on se met à chanter :

Le voilà, Nicolas,
Ah ! ah ! ah !

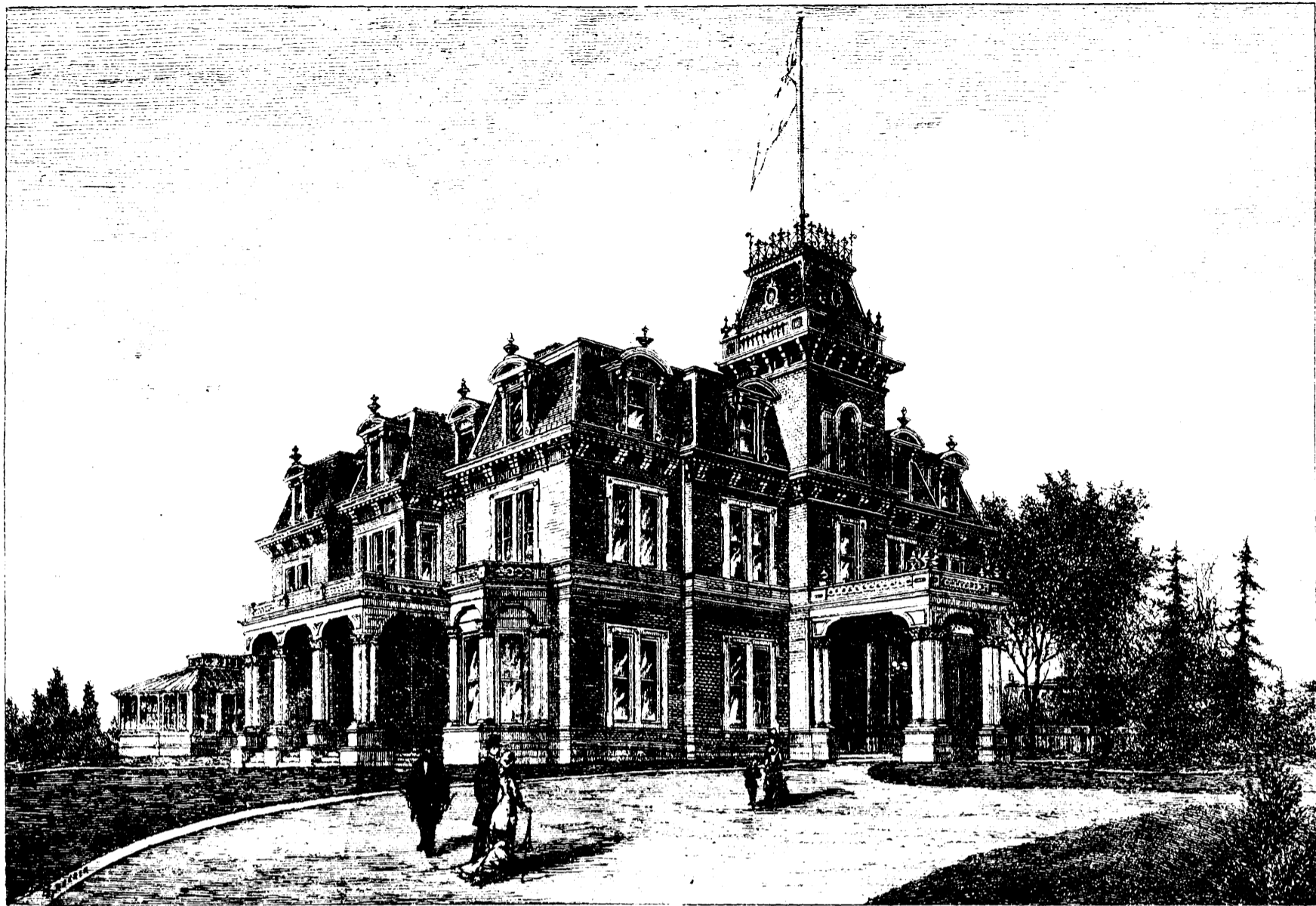
Le colonel, aux côtés de qui vinrent se ranger quelques personnes courageuses, parvint à envoyer chercher le poste de la caserne qui accourut et le dégagea. Ce colonel est M. de l'Espée, frère de l'ancien préfet de Saint-Etienne, massacré en 1871. Tout porte à croire, en présence du déchaînement de la presse radicale contre lui, qu'il sera mis en retraite d'emploi.

ADOLPHE RACOT.

Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un frugal, un tonique et un altérant ; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire ; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée a paralysés presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit ainsi toutes sortes de fièvres, la dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada,

S. LACHANCE, Pharmacien
646, rue Ste-Catherine Montréal.



TORONTO—RÉSIDENTE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR



LE TUNNEL ENTRE LONGUEUIL ET HOCHELAGA
LE RÊVE ET LA RÉALITÉ



A TRAVERS LES BLÉS

LE MAUVAIS ZOUAVE.

Le grand forgeron Lory, de Sainte-Marie-aux-Mines, n'était pas content ce soir-là.

D'habitude, sitôt la forge éteinte, le soleil couché, il s'asseyait sur un banc devant sa porte pour savourer cette bonne lassitude que donne le poids du travail et de la chaude journée, et, avant de renvoyer les apprentis, il buvait avec eux quelques longs coups de bière fraîche en regardant la sortie des fabriques. Mais, ce soir-là, le bon homme resta dans sa forge jusqu'au moment de se mettre à table ; et encore y vint-il comme à regret. La vieille Lory pensait en regardant son homme :

—Qu'est-ce qu'il lui arrive?... Il a peut-être reçu du régiment quelque mauvaise nouvelle qu'il ne veut pas me dire?... L'aîné est peut-être malade....

Mais elle n'osait rien demander et s'occupait seulement à faire taire trois petits blondins couleur d'épis brûlés, qui riaient autour de la nappe en croquant une bonne salade de radis noirs à la crème.

A la fin, le forgeron repoussa son assiette en colère :

—Ah ! les gueux ! ah ! les canaille !
—A qui en as-tu, voyons, Lory ?

Il éclata :

—J'en ai, dit-il, à cinq ou six drôles qu'on voit rouler depuis ce matin dans la ville en costume de soldats français, bras dessus bras dessous avec les bavarois.... C'est encore de ceux qui ont.... comment disent-ils ça.... opté pour la nationalité de Prusse.... Et dire que tous les jûrs nous en voyons revenir de ces faux Alsaciens !.... Qu'est qu'on leur a donc fait boire ?

—Que veux-tu, mon pauvre homme, ce n'est pas tout à fait leur faute à ces enfants.... C'est si loin cette Algérie d'Afrique où on les envoie ! Ils ont le mal du pays là-bas ; et la tentation est si forte pour eux de revenir, de n'être plus soldats.

Lory donna un grand coup de poing sur la table :

—Tais-toi, la mère !.... vous autres, femmes, vous n'y entendez rien. A force de vivre toujours avec les enfants, et rien que pour eux, vous rapetissez tout à la taille de vos marmots. Eh bien, moi, je te dis que ces hommes-là sont des gueux, des renégats, les derniers des lâches, et que si par malheur notre Christian était capable d'une infamie pareille, aussi vrai que je m'appelle Georges Lory, et que j'ai servi sept ans aux chasseurs de France, je lui passerais mon sabre à travers le corps.

Et terrible, à demi levé, le forgeron montrait sa longue latte de chasseur pendue à la muraille au-dessous du portrait de son fils, un portrait de zouave fait là-bas en Afrique ; mais de voir cette honnête figure d'Alsacien, toute noire et hâlée de soleil, dans ces blancheurs, ces effacements que font les couleurs vives à la grande lumière, cela le calma subitement et il se mit à rire.

—Je suis bien fou de me monter la tête.... Comme si notre Christian pouvait songer à devenir Prussien, lui qui en a tant descendu pendant la guerre !

Remis en belle humeur par cette idée, le bonhomme acheva de dîner gaiement et s'en alla sitôt après avoir vidé une couple de chopes à la *Ville de Strasbourg*.

Maintenant, la vieille Lory est seule. Après avoir couché ses trois petits blondins qu'on entend gazouiller dans la chambre à côté, comme un nid qui s'endort, elle prend son ouvrage et se met à repriser devant la porte, du côté des jardins. De temps en temps elle soupire et pense en elle-même.

—Oui, je veux bien. Ce sont des lâches, des renégats.... mais c'est égal ! Leurs mères sont bien heureuses de les voir.

Elle se rappelle le temps où le sien avant de partir pour l'armée, était là à cette même heure du jour, en train de soigner le petit jardin. Elle regarde le puits où il venait remplir ses arrosoirs, en blouse, les cheveux longs, ses beaux cheveux qu'on lui a coupés en entrant aux zouaves.

Soudain, elle tressaille. La petite porte du fond, celle qui donne sur les champs, s'est ouverte. Les chiens n'ont pas aboyé ; pourtant, celui qui vient d'entrer longe les murs comme un voleur, se glisse entre les ruches.

—Bonjour maman !

Son Christian est debout devant elle tout débraillé, dans son uniforme, honteux, troublé, la langue épaisse. Le misérable est revenu au pays avec les autres, et depuis une heure, il rôde autour de la maison attendant le départ du père pour entrer. Elle voudrait le gronder, mais elle n'en a pas le courage. Il y a si longtemps qu'elle ne l'a vu, embrassé ! Puis il lui donne de si bonnes raisons, qu'il s'ennuyait du pays, de la forge, de vivre toujours loin d'eux, avec ça la discipline devenue plus dure, et les camarades qui l'appelaient "Prussiens" à cause de son accent d'Alsace. Tout ce qu'il dit, elle le croit. Elle n'a qu'à le regarder pour le croire. Toujours causant, ils sont entrés dans la salle basse. Les petits reveillés accourraient pieds nus, en chemise, pour embrasser le grand frère. On veut le faire manger, mais il n'a pas faim. Seulement il a soif, et il boit de grands coups d'eau par-dessus toutes les tournées de bière et de vins blanc qu'il s'est payés depuis le matin au cabaret.

Mais quelqu'un marche dans la cour. C'est le forgeron qui rentre.

—Christian, voilà ton père. Vite cache-toi que j'aie le temps de lui parler, de lui ex-

pliquer.... et elle le pousse derrière le grand poêle en faience puis se remet à coudre, les mains tremblantes. Par malheur, et c'est la première chose que Lory voit en entrant la pâleur de la mère, son embarras.... Il comprend tout.

—Christian est ici !.... dit-il d'une voix terrible et décrochant son sabre avec un geste fou, il se précipite vers le poêle où le zouave est blotti, blême, dégrisé, s'appuyant au mur, de peur de tomber.

La mère se jette entre eux :
—Lory, Lory, ne le tue pas.... C'est moi qui lui ai écrit de revenir, que tu avais besoin de lui à la forge....

Elle se cramponne à son bras, se traîne, sanglote. Dans la nuit de leur chambre, les enfants crient d'entendre ces voix pleines de colère et de larmes, si chargées qu'ils ne les reconnaissent plus.... Le forgeron s'arrête, et regardant sa femme :

—Ah ! c'est toi qui l'as fait revenir. Alors, c'est bon, qu'il aille se coucher. Je verrai demain ce que j'ai à faire.

Le lendemain, Christian, en s'éveillant d'un lourd sommeil plein de cauchemars et de terreurs sans cause, s'est retrouvé dans sa chambre d'enfant. A travers les petites vitres encadrées de plomb, traversées de houblon fleuri, le soleil est déjà chaud et haut. En bas, les marteaux sonnent sur l'enclume.... La mère est à son chevet ; elle ne l'a pas quitté de la nuit tant la colère de son homme lui faisait peur. Le vieux non plus ne s'est pas couché. Jusqu'au matin il a marché dans la maison, pleurant, soupirant, ouvrant et fermant des armoires et à présent voilà qu'il entre dans la chambre de son fils, gravement habillé comme pour un voyage avec des hautes guêtres, le large chapeau et le bâton de montagne solide et ferré au bout. Il s'avance droit au lit : —Allons, haut ! lève-toi.

Le garçon un peu confus veut prendre ses effets de zouave.

—Non pas ça.... dit le père sévèrement. Et la mère toute craintive : —Mais mon ami, il n'en a pas d'autres.

—Donne lui les miens.... Moi je n'en ai pas besoin.

Pendant que l'enfant s'habille, Lory plie soigneusement l'uniforme, la petite veste, les grands braies rouges, et le paquet fait, il se passe autour du cou l'étui de fer blanc où tient la feuille de route.

—Maintenant descendons, dit-il ensuite, et tous trois descendant à la forge sans se parler.... Le soufflet ronfle ; tout le monde est au travail. En revoyant ce hangar grand ouvert auquel il pensait tant là-bas, le zouave se rappelle son enfance et comme il a joué longtemps entre la chaleur de la route et les étincelles de la forge toutes brillantes dans le poussier noir. Il lui prend un accès de tendresse, un grand désir d'avoir le pardon de son père ; mais en levant les yeux il rencontre toujours un regard inexorable.

Enfin le forgeron se décide à parler.

—Garçon, dit-il, voilà l'enclume, les outils tout cela est à toi.... Et tout aussi ! ajoute-t-il en lui montrant le petit hârdin qui s'ouvre là-bas au fond plein de soleil et d'abeilles, dans le cadre enfumé de la porte.... Les ruches, la vigne, la maison, tout t'appartient. Puisque tu as sacrifié ton honneur à ces choses, c'est bien le moins que tu les gardes.... Te voilà maître ici. Moi, je pars.... Tu dois cinq ans à la France, je vais les payer pour toi.

zouave

—Lory, Lory, où vas-tu ? crie la pauvre vieille.

—Père !.... supplie l'enfant.... Mais le forgeron est déjà parti, marchant à grands pas sans se retourner....

A Sidi bel-Abbès, au dépôt du 3e zouaves, il y a depuis quelques jours un engagé volontaire de cinquante-cinq ans.

ALPHONSE DAUDET.

CHOSSES ET AUTRES

—Le maréchal Bazaine est mourant à Madrid.

—Une dépêche de Londres annonce que les Basutos sont en pleine révolte.

—Une télégramme annonce que la mère du général russe Skobeloff a été assassinée avec sa suite.

—L'un des plus habiles architectes de Paris est aveugle. Le toucher lui tient lieu de la vue.

—Des Pères Oblats expulsés de France sont arrivés à Québec, et ont été reçus à la Congrégation de St-Sauveur.

—Le bruit court à Londres que le duc de Norfolk est venu en aide à Mgr Capel en liquidant toutes ses dettes.

—Les chiens qu'on a fait noyer à New-York dans l'espace de trois semaines ont été au nombre de 2,300.

—La population de Providence, capitale du Rhode-Island, est de 104,760. En 1870, elle n'était que de 68,904.

—On assure que Mme Nilson s'est en-

gagée par contrat à venir chanter aux Etats-Unis pendant la prochaine saison.

—On rapporte que la semaine dernière, au lac de Beauport, la gelée a flétri les tiges de patates.

—La compagnie des abattoirs de Montréal va commencer les travaux dans quelques jours.

—Par suite d'un éboulement qui s'est produit aux travaux du tunnel sous l'Hudson, vingt personnes ont perdu la vie.

—Geo. Dixon alias Bennet, l'assassin de l'hon. Georges Brown, a été pendu le 23 courant à Toronto.

—Ce n'est ni au discours latin ni au vers latin qu'on décernera à l'avenir, en France, les prix d'honneur, mais au discours et au vers français. Il est temps.

—La révérende Sœur Thibodeau, d'Ot-tawa, doit célébrer prochainement ses noces d'or ou cinquantième anniversaire de prise d'habit.

—Les jésuites français ont demandé au gouvernement espagnol l'autorisation d'établir une colonie pénitentiaire dans l'île de Fernando Pô.

—A une élection qui vient d'avoir lieu dans la province de Pernambuco, au Brésil, la milice a tiré sur la foule et tué 20 personnes.

—Les lords commissaires de la marine royale anglaise ont donné ordre d'abolir l'usage du fouet comme punition à bord des bâtiments de guerre.

—D'après les dernières statistiques, il y a actuellement aux Etats-Unis 98,000 Indiens civilisés, 125,000 à demi-civilisés et 78,000 entièrement sauvages et nomades.

—Le Sultan est dans une grande inquiétude ru sujet des intrigues qui se trament dans son palais. Il a manifesté l'intention d'abdiquer ou de se suicider.

—Une dépêche de Constantinople dit qu'un certain nombre de chrétiens ont été massacrés à Aden, Asie Mineure, pour avoir refusé d'embrasser la religion mahométane.

—Hartmann, le nihiliste, Menotti Garibaldi et Arthur Arnould, le communiste, font, paraît-il, partie de la rédaction du nouveau journal de Rochefort, *l'Intransigeant*.

—Des avis des îles Samoa (Océanie), disent que la canonnière britannique *Danaë* a détruit un village pour punir les habitants qui avaient rompu la paix.

—Le gouvernement, dit une dépêche de Paris, a ardonné aux préfets de hâter l'expulsion de tous les jésuites restant en France. Les jésuites de Lyon iront en Angleterre.

—La Chambre des Communes d'Angleterre, a adopté une motion contraire à l'érection d'un monument, dans l'abbaye de Westminster, à la mémoire de feu le prince impérial.

—On mande des Açores qu'à la suite d'un tremblement de terre à l'île de St-George, il s'est formé une autre île de 18,000 pieds carrés de surface, à six cents mètres de distance.

—Il est rumeur que l'impresario Gye visitera l'Amérique pendant la saison prochaine—ce qui nous procurerait très probablement l'avantage d'entendre Albani et Patti.

—On assure que le prince Léopold est sérieusement malade, et l'on croit que c'est d'épilepsie. Les plus grandes précautions ont été prises pour tenir la chose secrète, afin d'empêcher que des rapports exagérés soient envoyés en Angleterre.

—Suivant un bruit alarmiste, le sommeil du prince de Bismark serait troublé par l'agitation qu'a provoquée en France l'expulsion des jésuites : il aurait même, dit-on, envoyé le prince de Hohenlohe à Paris pour protester contre cette mesure.

—Une institutrice de Londres vient d'être condamnée pour avoir infligé une

drôle de punition à une de ses élèves. Elle s'était imaginée de coller un morceau de tafetas sur les lèvres de l'enfant parce qu'elle parlait trop !

—Comme le train de Québec passait à St-Liboire, deux hommes et un enfant étaient sur la voie. L'enfant a été mis en pièces, et son corps a été retrouvé sur la charrue. On dit que les deux hommes sont morts depuis des blessures qu'ils ont reçues.

—Le *Pèlerin de Ste-Anne* de M. Lemay sera bientôt publié par livraisons de huit pages, illustrées, à raison de deux cents. L'ouvrage complet coûtera 50 cents. Nous aimerions savoir si quelqu'un sachant lire refusera d'acheter cet intéressant roman à ces conditions.

—L'ex-impératrice Eugénie a débarqué à l'île Ste-Hélène le 13 courant, et a visité la maison où Napoléon Ier est mort, et l'endroit où il a été d'abord enterré. Puis elle s'est embarquée pour l'Angleterre.

—La compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, a vendu, paraît-il, tous ses terrains et son matériel à des capitalistes de New-York et de Montréal pour \$2,000,000. Les nouveaux propriétaires se proposent, dit-on, de compléter ce chemin jusqu'à la Rivière-du-Loup (en bas).

—Nous avons déjà annoncé que M. T. Sherman, fils du général-en-chef des Etats-Unis, et M. T. Kernan, fils du sénateur de ce nom, représentant l'Etat de New-York au Congrès de Washington, étaient entrés dans les ordres religieux. Après avoir été étudiant en Europe, ils entrent au col-lège des Jésuites à Baltmore, Maryland.

—Le croiseur russe *Yaroslaff* se rendra le mois prochain dans les eaux du Pacifique. Le *Russia*, parti de Cronstadt à destination de Vladivostock, porte 8,000,000 de cartouches, 10,000 fusils pour la défense des ports et des côtes, et deux bateaux porte-torpilles. Il y a déjà six croiseurs dans le Pacifique, six autres sont attendus prochainement.

—Nous avons remarqué sur le programme d'un concert récent donné à Albany, par le prof. Thompson, le nom de Mlle Rosanna Bazinet, de Glen's Falls. Les comptes-rendus de la soirée ajoutent que notre jeune compatriote possède une voix de soprano très riche, et les *bis* qu'elle a provoqués prouvent qu'elle a été fort appréciée.

—Jefferson Davis vient de faire remettre à la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à la volonté de feu Mme Dorsey—qui lui a légué récemment sa fortune—un tableau représentant "Anne d'Autriche montrant au peuple français le portrait de son fils." Ce tableau a été peint par Michard, peintre officiel de la cour de Louis XIV.

—La princesse Louise, d'après les journaux d'Ottawa, serait obligée de suivre l'avis de ses médecins, qui lui ordonnent un repos complet pour gagner les forces qu'elle a perdues par suite de l'accident qui a failli lui coûter la vie et qui a grandement ébranlé sa santé. En conséquence, elle devra partir, le mois prochain, pour l'Angleterre, d'où elle ira aux eaux en Allemagne avant son retour au Canada.

—Un ingénieur vient d'inventer la marche électrique. Nous devions déjà beaucoup de choses à l'électricité, mais nous ne connaissions pas la marche.

L'appareil imaginé signale toutes les montées. Aucune personne ne peut monter dans un escalier sans qu'on soit par lui averti de son passage. Il indique aussi si la dernière personne traversant l'escalier montait ou descendait.

Invention très utile pour signaler l'arrivée des voleurs qui passeront maintenant par les fenêtres pour ne pas faire sonner la marche électrique.

Un visiteur qui voudra partir *incognito* se laissera glisser sur la rampe de l'escalier.

LA PIPE DE JEAN BART

Jean Bart était de Dunkerque, pays humide et froid, où la pipe est non-seulement une compagnie, mais un poêle; il était petit-fils et neveu de corsaires, et fut corsaire lui-même jusqu'à l'époque où Louis XIV l'appela dans la marine militaire.

A cette époque, Jean Bart avait déjà quarante et un an; il était trop tard pour changer son habitude de jeunesse; et cependant, ceux qui voudront y réfléchir, demeureront parfaitement convaincus que, lorsque Jean Bart alluma sa pipe dans l'antichambre du roi, ce n'était pas par ignorance de l'étiquette de Versailles, mais parce qu'il voulait attirer l'attention sur lui, de façon à ce qu'on fut forcé de le mettre à la porte du palais; et comme, après tout, il était chef d'escadre, et qu'il s'appelait Jean Bart, ce n'était pas chose facile de le mettre à la porte ou d'aller dire à Louis XIV qu'il y avait, porte à porte avec lui, un homme qui fumait.

On savait que Jean Bart venait demander au roi une grâce, une grâce que le roi avait déjà refusée deux fois.

On ne faisait pas parvenir au roi les demandes d'audience de Jean Bart. Il fallait que Jean Bart prit le cabinet du roi par surprise.

Jean Bart mit de côté ses fameux habits de drap d'or doublé d'argent, qui faisait tant de bruit dans les salons de Paris, revêtit son simple costume d'officier supérieur de la marine, passa seulement à son cou la chaîne d'or que le roi lui avait donnée, autrefois, en récompense de ses exploits de corsaire, et se présenta à l'antichambre de Sa Majesté, comme s'il avait sa lettre d'admission.

—Monsieur le capitaine de frégate, demanda l'officier chargé d'introduire les solliciteurs près du roi; monsieur le capitaine de frégate, avez-vous votre lettre d'audience?

—Ma lettre d'audience, dit Jean Bart; pourquoi faire? je suis, Dieu merci, assez bon ami du roi, pour qu'il n'y ait pas besoin de toutes ces maieseries là entre nous. Dites lui que c'est Jean Bart qui demande à lui parler, et cela suffira.

—Du moment où vous n'avez pas de lettre d'audience, reprit l'officier, personne ne se permettra de vous annoncer.

—Avec ça que j'ai besoin qu'on m'annonce, dit Jean Bart, et que je ne m'annoncerai pas bien moi-même!

Et il s'avança vers la porte de communication.

—On ne passe pas, mon officier, dit le mousquetaire de faction.

—Est-ce la consigne? demanda Jean Bart.

—C'est la consigne, dit le mousquetaire.

—Respect à la consigne, dit Jean Bart.

Puis, s'adossant à la boiserie, il tira une pipe du fond de son chapeau, la bourra de tabac, battit le briquet et l'alluma.

—Je vous ferai observer, monsieur le capitaine de frégate, dit l'officier, qu'on ne fume pas dans l'antichambre du roi.

—Alors qu'on ne m'y fasse pas attendre; moi, je fume toujours quand j'attends.

—Monsieur le capitaine de frégate, je vais être obligé de vous faire sortir.

—Avant que j'aie parlé au roi! fit Jean Bart en riant. Ah! je vous en défie bien.

Et, effet, ce n'était pas, comme nous l'avons dit, chose facile que de mettre Jean Bart à la porte; de deux mots, choisissant le moindre, et surtout le moins dangereux, l'officier alla dire au roi:

—Sire, il y a dans votre antichambre un officier de marine qui fume, qui nous défie de le faire sortir, et qui nous déclare qu'il entrera malgré nous.

Louis XIV ne se donna pas même la peine de chercher.

—Je parle que c'est Jean Bart! dit-il.

L'officier s'inclina.

—Laissez-le finir sa pipe, dit Louis XIV, et faites-le entrer.

Jean Bart ne finit pas sa pipe, il la jeta dans la cheminée et s'élança vers le cabinet du roi; mais à peine eût-il dépassé le seuil qu'il s'arrêta, saluant respectueusement Louis XIV.

Jean Bart était arrivé à son but. Il se trouvait en face du roi avec la même adresse qu'il manœuvrait devant les escadres ennemies; il conduisit la conversation à travers les écueils, les passes, les rochers où il voulait l'amener, c'est-à-dire qu'ayant commencé par se faire force compliments sur sa sortie du port de Dunkerque où il était étroitement bloqué par les Anglais, sur l'incendie de plus de quatre-vingt bâtiments ennemis qu'il brûla en mer; enfin, sur sa descente à New-Castle, il mit un genou en terre devant le roi et finit par lui demander la grâce de Keyser, son matelot, condamné à mort pour avoir tué son adversaire en duel.

Le roi hésitait.

Jean Bart, qui l'amitié fraternelle qu'il portait à Keyser rendait éloquent, pria, adjura, conjura!

Jean Bart, dit Louis XIV, je vous accorde ce que j'ai refusé à Trouville.

—Sire, répondit Jean Bart, mon père, deux de mes frères, vingt autres membres de ma famille sont morts au service de Votre Majesté. Vous me donnez aujourd'hui la vie de mon matelot; je vous donne quitte pour celle des autres.

Et Jean Bart sortit, pleurant comme un enfant et criant: Vive le roi! à tête nue.

Ce fut alors, qu'enveloppé par tous les courtisans qui voulaient faire la cour à un homme qui était demeuré plus d'une demi-heure en au-

dience privée de Louis XIV, et ne sachant comment sortir de ce cercle vivant qui commençait à l'étoffer, il profita de ce qu'un des courtisans lui demandait:

—Monsieur Jean Bart, comment donc êtes-vous sorti du port de Dunkerque, bloqué comme vous l'étiez par la flotte anglaise?

—Vous voulez le savoir? ripondit-il.

—Oui, oui, dirent-ils tous en chœur, cela nous ferait grand plaisir.

—Eh bien! vous allez le voir. Je suis Jean Bart, n'est-ce pas? Vous êtes la flotte anglaise, vous; vous me bloquez dans l'antichambre du roi et vous m'empêchez de sortir. Eh bien! vli! vlan! piff! paff! voilà comment je suis sorti.

Et à chaque exclamation, allongeant un coup de pied ou un coup de poing à celui qui était en face de lui et l'envoyant tomber sur son voisin, il s'ouvrit un passage jusqu'à la porte.

Arrivé là:

—Messieurs, dit-il, voilà comment je suis sorti du port de Dunkerque.

Et il sortit de l'antichambre du roi.

ALEXANDRE DUMAS.

Portraits des deux orateurs catholiques MM. Chesnelong et Lucien Brun

M. Lucien Brun est toujours l'orateur, à face très en relief—et à parole vibrante. Les cheveux—et la barbe, qu'il porte assez courte mais tout entière—ont ce ton poivre et sel qui indique la maturité. Les traits secs et accusés trahissent tout d'abord le genre de son tempérament oratoire. Sa finesse de race va se traduire par une élégance, non pas tant de parole que d'accent. Après quelques mots d'exposé faits avec une voix maigre, mais nette, M. Lucien Brun se met aussitôt au degré de l'air chaud ambiant. Il fait une superbe invocation à la liberté. Le lecteur sait que, conservateur très décidé, j'ai toujours été un libéral impénitent. J'aime la liberté, qu'avaient nos pères, avec une obstination d'ivrogne. Les nobles accents de M. Lucien Brun ont donc dans mon cœur un écho sonore. L'auditoire acclame chaque phrase par des frénétiques battements de mains. Au dedans, le grondement de la foule augmente, excité par ce bruit de claquements. C'est tout à fait—là-bas, la mer avec sa grosse voix du large; et ici les entrechoquements criards des galets sur la rive! La parole presque rythmée de M. Lucien Brun, rappelle la mâle modulation d'un pêcheur chantant!

On dirait que, sous le martèlement des mots, la pensée de M. Brun s'échauffe. Elle devient brûlante. M. Lucien Brun appelle le 29 juin "un crime!" Il a parfois un geste fort particulier. Il lève verticalement son bras droit, en tenant la main ouverte. Le bras tremble vivement—et semble secouer la manche d'une toge invisible. C'est un geste d'avocat—que j'ai vu chez Berryer vieillard. Un jour, la manche glissa, et le bras puissant apparut, recouvert seulement par la chemise!

M. Lucien Brun est plutôt orateur qu'avocat. Je ne dessine ici que son profil. A côté de très grandes qualités, il n'a qu'un défaut:—la phrase est tellement coupée, qu'elle cesse d'être correctement ponctuée.

L'orateur a parfois une ironie nerveuse et cruelle. Ce n'est point le rire en dehors de l'autre orateur qui était assis non loin de lui—M. Bagnon. A différentes reprises, un éclat de rire immense accueille l'invective ironique de M. Lucien Brun. Comme jadis, les chrétiens sont livrés aux bêtes, etc. Les Jules d'aujourd'hui ne pourront pas faire plus que n'a fait Julien l'apostat, etc., etc. Avez-vous remarqué que plus une foule est attristée, plus est formidable son rire soudain?

M. Lucien Brun termine par une péroraison d'une élévation antique. C'est de la haute—j'allais dire aussi, de la haute—éloquence!

Le président donne la parole à M. Chesnelong. Je ne fais pas ici un portrait en pied. Je dessine seulement le profil apparu dans la buée grosse d'orage—du 29 juin?

L'âge n'a pas courbé la taille de M.

Chesnelong. Le masque est toujours celui d'un magistrat, d'un président de tribunal de commerce d'une grande ville; à dit, voulant être un peu méchant, M. Gambetta. Le front et l'occiput nus ont cette sorte de patine que le temps donne au marbre. Ils sont entourés par un cercle de cheveux courts et de petits favoris—d'un blanc lustré.

Le nez, de race béarnaise, descend un peu sur les lèvres. C'est le trait certain d'un esprit réfléchi. Les yeux sont cachés sous l'arcade sourcilière proéminente. La lumière vive des lustres tombe verticalement sur ce front qui fait ombre—et semble ouvrir sous les sourcils deux trous. Trous noirs d'où partent des lueurs subites! La bouche est étonnante. Elle appartient sans aucun doute à un orateur. Elle est large; en dehors; tourmentée,—pareille au pavillon bossué d'un vieux clairon!...

Décidément cet homme, qui est un vieillard, fait des progrès. Son avant-dernier discours au Sénat était un chef-d'œuvre. Aujourd'hui, il a été superbe. Pourtant quels défauts! Mais ces défauts sont une bonne part de sa force originale. Etre personnel dans ce temps où l'individualisme s'efface sous un badigeon uniforme—est assurément la première des qualités.

Imaginez tout d'abord une sorte de mélodie—parfois tremblante. La voix a du charme dans sa fatigue même. Le geste n'est point isolé de la pensée—il est bien, ici, comme la détente du cœur! La foule le regardait—étonnée. C'est bien là le masque propre à une grande et inaltérable conscience. C'est bien là la profondeur et l'élévation—c'est tout un—d'un mystique! Ce n'est cependant pas là un de ces grands esprits d'autrefois, éclairateurs de l'avenir. C'est plutôt un grand cierge placé au pied des tombes! Une foi ardente consume visiblement ce haut vieillard. D'autres ont autant que lui ces trois qualités maîtresses de l'orateur politique—la Droiture—la Science—le Courage. Personne n'a son air fatigué, qu'un sourire permanent souligne encore!

Même la monotonie de son débit rend sa pensée plus pénétrante. Elle lui donne un air de vites. Enfin voici un orateur éminent qui n'est pas un comédien! Il a vécu vraiment tous ses discours. Peu à peu, dans sa vie, son système politique s'est, non pas modifié, mais idéalisé. Enfin en voici un qui se sait certain de quelque chose. Il apporte dans sa modération politique l'esprit d'un croyant et d'un voyant.

Si sa voix avait une gamme plus complète, la chute de ses périodes serait moins sourde. Si la chute en était vibrante, on verrait mieux avec quel art magistrat M. Chesnelong jette le mot de la fin.

Il semble que la foule ne saurait comprendre cet orateur. En effet, il ne veut pas descendre à son niveau. Il l'élève jusqu'à lui. La foule est flattée de ce soin. A certain moment, j'ai regardé l'assemblée immense du Cirque, pendant que M. Chesnelong parlait. Elle avait comme un léger balancement qui suivait le rythme de la mélodie étrange. On eût dit d'une foule chrétienne écoutant un de ces vieux noëls qui font dodeliner les têtes de chantres! L'auditoire riait—quand M. Chesnelong riait. Il se passionnait et frissonnait avec lui. Une communion électrique existait entre ce vieil orateur et la foule. S'il avait voulu pleurer—elle eût pleuré avec lui—comme une femme!...

L'habile ménagère.—La ménagère habile et soigneuse, lorsqu'elle nettoie sa maison le printemps, devrait se rappeler que ceux qui l'habitent lui sont plus chers que la maison même, et que leurs systèmes ont aussi besoin d'être nettoyés, en purifiant leur sang, réglant leur estomac et leurs intestins pour prévenir et guérir les maladies originaires de molaria, miasmes du printemps, et elle devrait savoir qu'il n'y a rien qui opérera avec autant de perfection et aussi sûrement que les AMERS DE HOUBLON, le plus pur et le meilleur des remèdes. Voir une autre colonne.

—Une curieuse découverte a été faite ces jours derniers, sur le domaine de Deutsch-Eylau, en Prusse. Dans un petit lac que l'on était en train de dessécher, on a trouvé au milieu de la vase une grande caisse en fer, très lourde, et qui, lorsqu'on a voulu la soulever, s'est enfoncée si profondément qu'on ne pourra la retirer qu'à l'aide de machines. Il paraît que cette caisse est remplie d'or. D'après une tradition locale, elle aurait été cachée dans ce lac en 1812, par les Français à leur retour de Russie.

—Le succès de l'Albani, au théâtre royal italien de Londres, est considérable. La beauté de la charmante artiste, la perfection de ses vocalises, le charme général de sa personnalité artistique ont plus que jamais séduit les dilettanti londoniens. Le prince et la princesse de Galles honoraient de leur présence la réapparition à Londres de l'illustre cantatrice. Lucie a été un triomphe; Faust en sera un second. Voilà ce que disent en substance les journaux anglais qui constatent d'autre part la médiocrité du tenor Engel.

—D'après le rapport de M. J. Duchesnay, inspecteur des mines d'or, dans la division des Chaudières, il appert qu'en 1879, quatre-vingt licences ont été accordées pour l'exploitation des mines dans la seigneurie de Rigand et Vaudreuil. L'inspecteur se plaint des difficultés qu'il éprouve à percevoir les revenus et à obtenir les statistiques, sans l'aide d'une force de police.

Le produit des mines, durant le dernier semestre de 1879, a été de \$17,502,22, ce qui fait pour l'année entière \$32,771,85.

Les opérations minières durant l'année qui vient de s'écouler ont augmenté en importance. De nouvelles compagnies se sont formées pour les conduire avec plus d'activité, et il y a tout lieu de croire qu'il s'en formera encore d'autres à cette fin.

A NOS COMPATRIOTES DES ÉTATS-UNIS

Notre agent, M. E. Stevens, se prépare à visiter les places suivantes:

- Oxford Plain Pittsfield
Webster South Adams
Southbridge North Adams
North Groenosedale Williamstown
Putnam Troy
Danielsonville Cohoes
Wauregan Glen's Falls
Jewitt City Whitehall
Taftville Rutland
Oakum Vergennes
Baltic Burlington
Willmantic St-Albans
Quidnic Montréal
Watick

Mères! Mères!! Mères!!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-similé de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera infailliblement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucré si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFUGES DE BROWN ou pastilles contre les vers, ne peuvent faire aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très-précieuse combinaison a été employée avec succès par les médecins, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.



L'ENTREE DU PORT DE SAN FRANCISCO

ON A BESOIN

D'un solliciteur et collecteur énergique, parlant les deux langues, à qui nous donnerons un encouragement libéral.

M. LE DÉPUTÉ FREPPEL

Pourquoi ne pas laisser à Mgr l'évêque d'Angers, ce nom qu'il tient de l'exquise urbanité de M. Gambetta et qu'il a lui-même accepté avec tant d'ardeur.

Nous ne ferons pas le portrait de Mgr Freppel, tout le monde connaît cet évêque, jeune encore, au visage distingué et à la tournure si élégante qu'on se figure, en le voyant, les prélats dont la galerie des Glaces, à Versailles, a reflété jadis les robes de pourpre.

Généralement, lorsqu'il venait à Paris, il habitait chez les Lazaristes; cette fois, il s'est provisoirement installé rue Vaneau, dans le joli hôtel renaissance de Mme de Las Cazes, une de ses diocésaines, absente en ce moment.

Peu de livres; ce n'est point ici la magnifique bibliothèque du palais épiscopal d'Angers; sur la commode, rangées de champ, les œuvres de Mgr Freppel, soit vingt grands volumes, et Bossuet, son auteur préféré, qui ne le quitte jamais.

Ce qu'il y a d'adorable dans cette chambre modeste, c'est qu'elle donne de très près sur un jardin rempli de grands arbres et d'oiseaux dont les gazouillements doivent sembler plus doux à Mgr Freppel que les grognements de ses nouveaux collègues; de son fauteuil, il peut converser avec eux comme saint François d'Assise.

C'est une récréation dont il n'abuse pas. Il est difficile, en effet, de rencontrer plus acharné travailleur. Après quelques heures de repos, cinq ou six environ, qu'il prend très tard, on le retrouve la plume à la main. Outre ses devoirs de député qu'il remplit fort sérieusement, il a à régler, par correspondance, les affaires de son diocèse, et ce n'est point une mince occupation. Il est secondé par son grand vicaire, M. Bourcart, un des hommes les plus affables et des plus savants de France, qui n'a plus, je crois bien, à obtenir un seul grade universitaire; il les a tous.

A Angers, Mgr Freppel reçoit tout le monde et à toute heure, si occupé qu'il soit; pour les plus humbles comme pour les plus grands, il laisse à l'écrit commenté, et l'audience terminée, le reprend sans que sa verve en soit ralentie, tant est prodigieuse sa facilité de travail; il en est de même à Paris, nous l'avons éprouvé par nous-même; que Dieu nous pardonne d'avoir fait diner froid l'un de ses plus éminents serviteurs!

Il est, d'ailleurs, peu sensible aux charmes de la table, et les repas qu'il prend en compagnie de M. Bourcart, et parfois d'un ami ou deux, ne satisfont point le palais de bien des austères que l'on sait.

Un couloir étroit sépare sa chambre d'une pièce dont il a fait une chapelle. Le poète a dit:

La croix de bois, l'autel de pierre Suffit à l'homme, comme à Dieu!

L'oratoire de l'évêque est de nature à le satisfaire. Imaginez une toute petite pièce mansardée qui reçoit le jour d'un œil-de-bœuf; sur une commode que recouvre une nappe blanche, un crucifix et deux flambeaux, le tout très ordinaire; deux prie-Dieu en velours bleu et deux chaises de paille; à six on y étoufferait. C'est là que Mgr l'évêque d'Angers dit la messe tous les matins; hier pourtant, sur la prière instante du curé de Saint-Sulpice, il a célébré l'office solennelle dans cette église.

Mgr Freppel assiste à toutes les séances de la Chambre. En l'appelant Monsieur le député et non point Monseigneur, M. Gambetta a, en quelque sorte, prophétisé l'avenir. C'est bien moins un prélat qu'un député qu'on vient d'entendre et l'on verra bientôt quel député. Il ne parlera pas toujours à sept heures du soir; ses circonstances ont nécessité, vendredi, son intervention dans une question religieuse, mais il compte bien ne pas s'en tenir là. Ceux qui veulent attenter aux libertés publiques, le verront se dresser devant eux; il les fêtrira de sa parole ardente et infatigable, car il pourrait composer sa devise, en modifiant la superbe parole de l'antiquité:

Libera sum et nil libertatis a me alienum puto. GEORGES BOYER.

GÉANTS ET NAINS

On voit en ce moment à Londres les deux hommes les plus remarquables de notre siècle; ils ont reçu la visite de beaucoup de savants voués à l'étude de l'anthropologie. Le géant Chang, marchand de thé de Pékin, et Che-Mah, nain chinois, "le plus petit des hommes," ont fait accueil à leurs nombreux visiteurs.

Chang est le plus grand géant qui existe de notre temps; il a 8 pieds 2 pouces, mesures anglaises; il a été très bien élevé et parle cinq langues différentes, y compris l'anglais; il s'exprime parfaitement dans cette langue, mais avec l'accent chinois très prononcé. Sa circonférence, prise autour de la poitrine, est de 1 mètre 60; il pèse un peu plus de 94 kilogrammes; ses bras étendus horizontalement donnent une longueur de 8 pieds; il écrit son nom, sans effort, à une hauteur de 10 pieds 6 pouces.

Chang est âgé de trente-trois ans; il est venu une première fois en Angleterre, il y a environ quinze ans. Après cinq années de résidence dans le Céleste-Empire, il est revenu en Europe pour l'Exposition de Paris, et a ensuite visité Vienne, Berlin et Hambourg. Depuis son précédent séjour en Angleterre, Chang a grandi de 6 pouces. Ses traits sont ceux de la race mongole et ont beaucoup de bienveillance; ses manières sont affables; il porte des vêtements richement brodés qui ont été faits par sa sœur; celle-ci, comme tout le reste de sa famille, est d'une taille ordinaire.

Che-Mah, le nain, se dit âgé de quarante-deux ans; il chante une sorte d'élogie chinoise, s'exprime avec beaucoup de facilité, n'a que 25 pouces de haut, et doit être le plus petit homme du monde. Sir Jeffray Hudson, le nain que les lecteurs de Walter Scott peuvent se rappeler, mesurait 3 pieds 7 pouces quand il eut atteint son développement.

Les travailleurs.—Avant que de commencer vos ouvrages pénibles du printemps, après un hiver de repos, votre système a besoin d'être purifié et de se renforcer pour prévenir et guérir d'une attaque de fièvre ou d'autres maladies du printemps qui vous seraient préjudiciables pendant une saison d'ouvrages. Vous sauverez du temps, vous éviterez beaucoup de maladies et économiserez, si vous faites usage d'une bouteille des AMERS de HOUBLON dans votre famille durant ce mois. Ne différez pas. Voir une autre colonne.

L'accident au Saull-au-Récollet, près de Montréal

Les trois victimes sont Benjamin Workman Bryson, âgé de 26 ans, John Elliott Bryson, 22 ans, et Claude Bryson, plus jeune, tous trois fils de feu T. Maxwell Bryson, courtier de la douane. Ce malheur est arrivé dans les circonstances suivantes: Vers midi, dimanche, ces trois jeunes gens, accompagnés de leur sœur Alice Bryson, âgée de 13 ans, et d'un jeune frère, Alfred, âgé de 9 ans, engagèrent un jeune garçon de 14 ans pour leur faire faire une petite excursion en bateau; ils partirent en promettant de revenir à 2 heures le plus tard, pour dîner. Madame Bryson rappela l'ainé pour lui faire prendre sa montre, afin qu'ils fussent bien punctuels. Ils remonterent le courant, qui est très fort à cet endroit, jusqu'à Pile McNeveins, où se faisait un pique-nique; la distance est d'un mille et demi de la résidence Bryson. Elliott, en revenant, proposa de descendre les rapides du Saull-au-Récollet, l'endroit le plus dangereux qui soit sur cette rivière.

Une voix partie de Pile leur cria: Vous n'êtes pas pour descendre les rapides?—Oui, répondit Elliott, j'ai déjà passé par là, mais je n'avais pas les enfants avec moi alors. Quelques instants plus tard, la frêle embarcation sauta la chute de quatre pieds, et une vague haute se précipita sur elle. Alfred Bryson, prévoyant le danger, ôta son habit pour se préparer à se sauver, mais aussitôt une nouvelle vague envahit le bateau, et en jeta les occupants à l'eau. Benjamin, l'ainé, donna de la tête contre une roche, et parut perdre connaissance, car il ne fit aucun effort pour se sauver. Aussitôt qu'il revint à lui, les premières et seules paroles qu'il prononça furent: Où est bébé? (le jeune Claude) et il disparut. Elliott fit les plus grands efforts pour sauver Claude et sa sœur; mais celle-ci se dégagea de ses bras, et nagea vers le rivage: un canot vint à sa rencontre et la sauva.

Elliott, très habile nageur, ne put se résigner à abandonner son jeune frère Claude, et périt avec lui victime de son dévouement. Alfred se sauva aussi en nageant, de même que le jeune garçon Hamelin. Décrire l'effet que produisit sur cette famille affligée cette terrible et foudroyante nouvelle serait chose impossible. Mme Bryson, leur mère, est dans le plus triste état, et l'on redoute les suites d'une épreuve si cruelle. Les corps des victimes ont été retrouvés.

Benjamin W. Bryson était droguiste, Elliott était courtier d'assurance.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centins.

DÉCÈS

Le 13 juillet, à l'âge de 8 mois et 19 jours, Joseph-Sifroi-Raphaël-Omer, enfant de Joseph Ethier.

En cette ville, à l'âge de 3 ans, 4 mois 7 jours, Joseph-Godfroi Raoul, enfant de Godfroi Chapleau, manufacturier de coffre-forts.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 29 juillet 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 589, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 695, rue St-Bonaventure, Montréal.

CORRESPONDANCE

J. W. S., Montréal.—Journaux reçus. Merci. N. P., Sorél.—Vous recevrez vos diagrammes la semaine prochaine.

Un amateur, Trois-Rivières.—En examinant de nouveau cette position, vous reconnâtes votre erreur. Le coup est très bon.

SOLUTION DE L'ÉNIGME No. 8.

1 F joue, 2 D joue, 3 R joue, 4 F joue, 5 T joue, 6 D joue, 7 F, 8 T, 9 F, 10 R, 11 P, 12 D, 13 R, 14 F, 15 T, 16 D, 17 T, 18 F, 19 T, 20 F, 21 T, 22 F, 23 R, 24 F, 25 D, 26 R.

TOURNOI D'ÉCHECS PAR CORRESPONDANCE DE HAMILTON

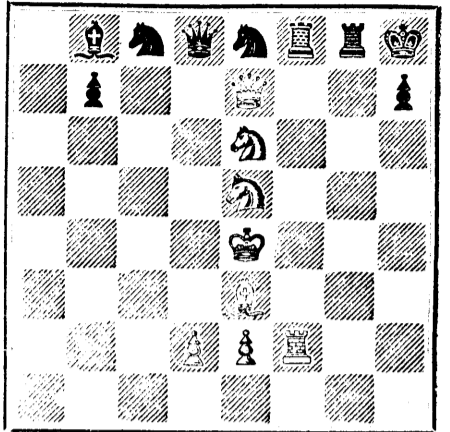
Table with columns: Nom, de coups, L'échec, Vainqueurs, Attaque et Défense. Lists chess players and their performance in a tournament.

PROBLÈME No. 227.

LETTRE "T."

Composé par M. JOHN WILKINSON.

NOIRS.



BLANCS.

Les blancs jouent et font mat en 3 coups.

ERRATUM.—Dans la solution du problème No. 225 faut lire: "D 8e T D," au lieu de: "D 1er T D."

MATCH ROSENTHAL - ZUKERTORT.

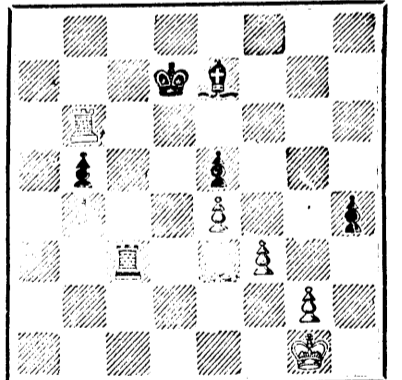
124e PARTIE

Dixième partie du match jouée le 20 mai 1880.

Partie Lopez.

Table showing the moves of a chess match between M. Rosenthal and M. Zukertort, including move numbers and piece notations.

NOIRS.



BLANCS.

Table listing possible moves for White in the chess position, such as 41 F 6e T, 42 R 3e T, etc.

NOTES — PAR M. STEINITZ.

(a) A cette case le Fou est plus agressif qu'à 2e F comme il a été joué dans la quatrième partie du match. (b) Puisqu'il n'y avait pas moyen d'éviter la perte du P, il valait mieux continuer ainsi: 9 P pr P, 10 D pr D, échec, C pr D: 11 C pr P, C pr P: 12 C pr P, C pr P: 13 F 5e D, et la position, malgré le P de plus, n'est pas aussi forte que dans le texte. (c) Les échanges les affaiblissant étaient à éviter autant que possible. (d) Coup excellent: les Noirs doivent prendre, car ils laissent faire les échanges, leur P C R ne serait pas défendable. (e) Après avoir perdu quelque temps avec leur P, ils sont maintenant dans le bon chemin: le R blanc doit venir sur la colonne T R pour assurer la victoire. (f) La partie ne peut être sauvée, et ce coup est aussi bon qu'une autre chose, quoiqu'il ait pour effet d'oter aux blancs toute préoccupation au sujet des pions du côté de la Dame — The Field.

Taupin est tombé hier dans un escalier sombre, escarpé, ciré à outrance, et il s'est fortement contusionné. Il se relève péniblement et, avec son flegme habituel: — Dans une maison comme celle-là, dit-il, un chirurgien devrait être attaché à l'escalier!

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de l'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 223

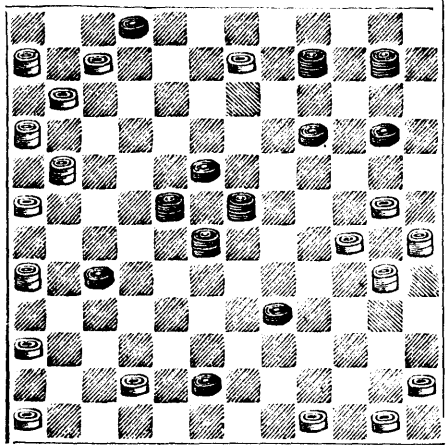
Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph-Pouliot, E. Laplante, Z. Véziua.

Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

Dans le problème 223 il faut une dame blanche et non un pion noir sur la case 56.

PROBLÈME No. 225

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield Mass. NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 223

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show moves like 17 11, 4 17, 42 36, 30 35, etc.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 23 juillet 1880.

Table for flour prices: FARINE \$ c. \$ c. Farine de blé de la campagne, par 100 lbs. 3 10 à 3 20.

GRAINS

Table for grain prices: Blé par minot, Pois do, Orge do, Avoine par 40 lbs., Sarrasin par minot, Mil do, Lin do, Blé d'Inde do.

LAITERIE

Table for dairy prices: Beurre frais à la livre, Beurre salé do, Fromage à la livre.

VOLAILLES

Table for poultry prices: Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules do, Poulets do.

LÉGUMES

Table for vegetable prices: Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse.

GIBIERS

Table for game prices: Canards (sauvages) par couple, do noirs par couple, Ploveriers par douzaine, Bécasses au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine.

VIANDES

Table for meat prices: Bœuf à la livre, Lard do, Mouton do, Agneau do, Lard frais par 100 livres, Bœuf par 100 livres, Lièvres.

DIVERS

Table for various goods: Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Œufs frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saïndoux par livre, Peaux à la livre.

Marché aux Bestiaux

Table for livestock prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs., Bœuf, 2me qualité, Vaches à lait, etc.

Table for hay prices: Poin, 1re qualité, par 100 boîtes, Poin, 2e qualité, Paille, 1re qualité, etc.

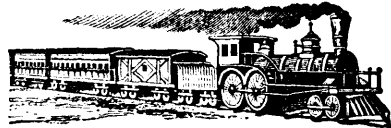
Décisions judiciaires concernant le Journaux

1o. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2o. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arriérés qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3o. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4o. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O. CHANGEMENT D'HEURES

A partir de Mercredi, le 23 JUIN 1880, les trains partiront comme suit:

Table with 3 columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows show departure and arrival times for routes like Hull to Hochelaga, Québec, St. Jérôme, etc.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Gare du Mile-End, Sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS, 13 Place d'Armes, 202 Rue St. Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hotel St. Louis, Québec.

L. A. SÉNÉCAL, Surintendant-Général.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines.

- 20 locomotives, 10 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département, 20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 charnues pour le déblayage de la voie, 2 charnues à neige, 2 charnues en saillie, 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MARS prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER JOUR de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1888.

CE JOURNAL se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GEO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SPRUCE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de

FER BRAVAIS. Adopté dans tous les Hôpitaux. (FER DIALYSÉ BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc. Le Fer Bravais fer liquide en gouttes concentrées est le seul exempt de tout acide: il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents. C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure un mois. Dépôt Général à Paris, 13, r. Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies. Bien se méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrique ci-contre. Envoi gratis sur demande affranchie d'une intéressante brochure sur l'Anémie et son traitement. A Montréal: MM. LAVIOLETTE & NELSON.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien. Soumissions pour matériel roulant. Le temps pour la réception des soumissions pour matériel roulant pour le Chemin de fer du Pacifique Canadien, prolongé de plus de quatre mois, est prolongé jusqu'au DEUX AOUT. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Département des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, 23 juin 1880.

VÉRITÉS. Les AMERS DE HOUBLON sont les Amers les plus purs et les meilleurs qui aient jamais été faits. Ils sont composés d'extraits de Houblon, de Bochn, de Mandragore et de Dents-de-lion — les médecines les plus anciennes, les meilleures et les plus précieuses du monde, contiennent les propriétés curatives de tous les autres Amers, étant le plus grand Purificateur du Sang et Régulateur du Foie, et le meilleur moyen sur terre d'obtenir la santé et la vie. Il est de toute impossibilité qu'une maladie existe longtemps lorsqu'on fait usage de ces Amers, leur manière d'opérer est tellement parfaite et variée. Ils donnent une nouvelle vie et une nouvelle vigueur aux vieillards et aux infirmes. A tous ceux à qui leur emploi est cause d'irrégularité des intestins ou des organes ordinaires, ou qui ont besoin d'exciter leur appétit d'un tonique doux et stimulant, ces Amers sont inestimables, étant à un haut degré, curatifs, toniques et stimulants, sans être épuisants. Quelques soient les symptômes ou les souffrances, la maladie ou l'indisposition, faites usages des AMERS DE HOUBLON. N'attendez pas que vous soyez malade, mais dès que vous vous sentez indisposé ou mal à l'aise, prenez immédiatement des Amers. Cela peut sauver votre vie. Des centaines ont été sauvés comme cela. \$500 seront payés dans n'importe quel cas où ils n'auraient pas guéri ou soulagé. Ne souffrez donc pas vous-même et ne laissez pas vos amis souffrir, mais servez-vous et faites leur prendre les AMERS DE HOUBLON. Souvenez-vous que les AMERS DE HOUBLON ne sont pas une de ces basses, viles et envirantes panacées, mais la meilleure et la plus pure médecine qui ait jamais été découverte; "L'AMI ET L'ESPOIR DE L'INVALEIDE." Aucune personne ou aucune famille ne devrait s'en passer. Essayez les AMERS dès aujourd'hui. En vente chez tous les droguistes.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE THE COOK'S FRIEND NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BOTANIQUE. Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal. 1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port. Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AVIS! The Scientific Canadian AND PATENT OFFICE RECORD. Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus Récents et les plus Utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes TELLE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE. Prix: Seulement \$2.00 par année. LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE La Cie. Lithographie Burland, Nos 5 et 7, RUE BLEURY, a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTRO-TYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE!

AU CLERGE. LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses Bureaux, NEW-YORK, reaux, au ASTOR HOUSE, L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE).

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces-tissées du Times, est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.